

A.R.E.A.S

Etudes & interventions sociales

Enquêtes sociologiques auprès des familles, des
jeunes et des acteurs sociaux de la Haute-Vienne

Schéma Départemental des Services aux Familles
2022-2025

CAF 87

Octobre 2024

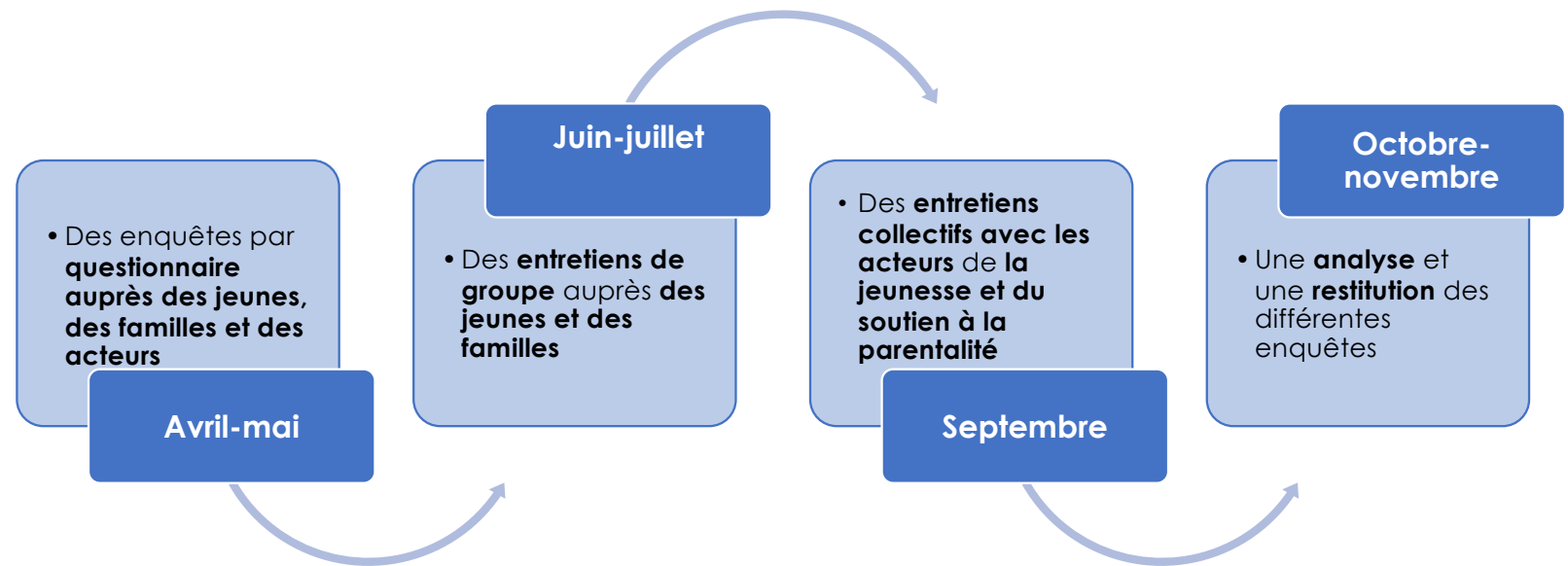
1ère partie : Objet d'étude et méthodologie

Objectifs et périmètre de l'étude

- Une étude auprès des familles, des jeunes et des acteurs sociaux
- Une étude afin d'adapter les actions du territoire aux besoins des familles et des jeunes
- Une étude pour mieux comprendre l'offre existante mais aussi de voir quels aménagements pourraient être mis en place afin de satisfaire toutes les parties prenantes

- Dans le cadre du **Schéma Départemental des Services aux Familles (SDSF)** (2022-2025), la CAF de la Haute-Vienne ainsi que ses partenaires, mettent en œuvre **un plan d'actions constitué d'enjeux stratégiques** repérés lors du diagnostic et de l'évaluation du précédent schéma (2017-2021). Particularité pour ce renouvellement, en plus des champs de la petite-enfance et de la parentalité, la jeunesse intègre désormais le SDFS en tant que thématique de travail.
- Ainsi, une des actions phares de ce nouvel axe jeunesse - l'axe 6 qui est d'« Adapter l'offre de service de la jeunesse aux besoins du territoire » - est de **réaliser une enquête auprès des jeunes et des familles**. Une autre des actions est centrée **sur l'organisation d'un nouveau recueil de la parole des familles, afin d'adapter les actions du territoire aux besoins des familles, et de soutenir les collectivités dans la mise en œuvre de diagnostic locaux**.
- L'**objectif principal** de ce diagnostic est **de mieux connaître et adapter l'offre aux modes de vie et aux attentes des jeunes et des familles**. L'enjeu est également **de mieux comprendre l'offre existante mais aussi de voir quels aménagements pourraient être mis en place afin de satisfaire toutes les parties prenantes**.
- Cette enquête permettra aussi de **venir alimenter et nourrir les actions initiées dans le cadre des Conventions Territoriales Globales (CTG)**, conclues à l'échelle d'une collectivité, du Conseil Départemental et de la CAF.
- Ainsi, cette enquête sera conduite **à l'échelle de la Haute-Vienne, avec des focus sur certains EPCI** qui proposent des offres de services spécifiques, des actions innovantes. Afin de recueillir les besoins, d'identifier l'offre existante et les pratiques, les différentes parties prenantes, seront consultées : **les familles, les jeunes et les acteurs**.

La démarche d'enquête



La démarche d'enquête

- 3 enquêtes délibératives différentes, articulant chacune un volet d'enquête dit quantitative (enquête par questionnaire) et un volet d'enquête dit qualitative (focus group)
- Une restitution de l'enquête à l'échelle départementale et de territoires ayant participé à l'étude

Des enquêtes par questionnaire auprès des jeunes de 12 à 18 ans, des familles et des acteurs

- **Un questionnaire famille** diffusé par la CAF via les structures relais, un mailing et une campagne SMS auprès de ses allocataires ainsi que des ressortissants MSA, **un questionnaire jeunesse** diffusé via les établissements scolaires et les structures relais (ALSH)
 - Objectifs : en recueillant l'avis et l'expérience des familles et des jeunes, de mieux connaître leurs besoins, leurs pratiques et adapter l'offre à leur mode de vie
- **Un questionnaire acteurs** diffusé via le réseau des acteurs partenaires de la CAF
 - Objectifs : en recueillant l'avis et l'expérience de l'ensemble des acteurs, de mieux connaître leurs besoins, les pratiques des familles et des jeunes et adapter l'offre à leur mode de vie

Des entretiens de groupe auprès des jeunes de 12 à 18 ans et des familles

- **4 entretiens de groupe** réalisés auprès **des jeunes** sur les CC de Ouest Limousin, CC de Noblat, CC de Briance Combade et CC d'Elan
- **3 entretiens de groupe** réalisés auprès **des familles** sur les territoires de Pays de Nexon et Châlus, Portes de Vassivière et Saint-Yrieix-La-Perche
 - Objectifs : Echanger et approfondir les résultats de l'enquête par questionnaire

Des entretiens collectifs avec les acteurs de la jeunesse et du soutien à la parentalité

- **2 entretiens collectifs avec les acteurs de la jeunesse** dans les locaux de la CAF et en visioconférence
- **2 entretiens collectifs avec les acteurs du soutien à la parentalité** dans les locaux de la CAF et en visioconférence
 - Objectifs : Présenter les principaux résultats des enquêtes familles et jeunes, échanger sur les enjeux et définir des pistes d'actions

Des temps de restitution de l'étude auprès des acteurs et des familles

- **4 réunions de restitution** (Limoges, Eymoutiers, Saint Yrieix la Perche, Saint Laurent sur Gorre)

2^{ème} Partie : enquête auprès des familles

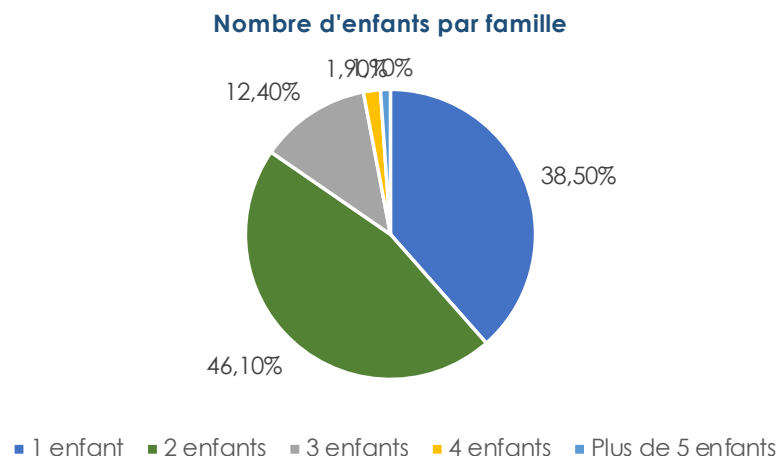
Enquête auprès des familles

Données de cadrage

- 1291 familles ont répondu au questionnaire soit 3 % des familles avec enfants de la Haute-Vienne
- 3 entretiens collectifs qui ont permis de réunir une trentaine de participants
- Dans 84 % des cas ce sont des femmes qui ont répondu
- Dans 19,1 % ce sont des parents vivant seuls avec leur(s) enfant(s)

L'enquête réalisée auprès des familles s'est composée d'une enquête par questionnaire, complétée par des entretiens collectifs auprès de familles de la Haute-Vienne. Le questionnaire a permis de recueillir 1291 réponses de familles habitant dans la Haute-Vienne. On peut noter que dans l'immense majorité des cas ce sont des femmes qui ont répondu au questionnaire (84 %). 51 % des répondants sont âgés entre 35 et 45 ans.

Il s'agit de familles composées très majoritairement de 1 ou 2 enfants (84,60 %)



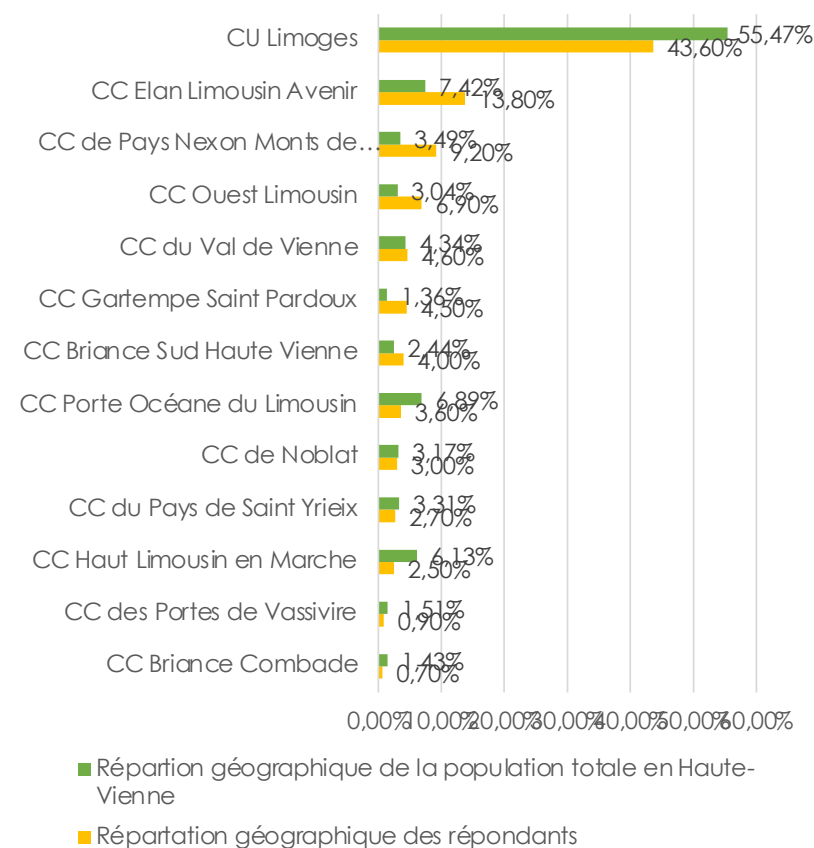
En ce qui concerne la composition familiale des foyers, pour 19,1 % ce sont des parents (mères) vivant seuls avec leur(s) enfant(s).

Par ailleurs, on retrouve l'ensemble des CSP avec une très forte sous-représentation des retraités au regard de la

population ciblée.

Enfin, parmi les familles ayant répondu à l'enquête, on retrouve les équilibres départementaux, avec une très forte représentation des familles habitant la CU Limoges.

Comparaison familles répondants par rapport à la population globale de la Haute-Vienne



Enquête auprès des familles

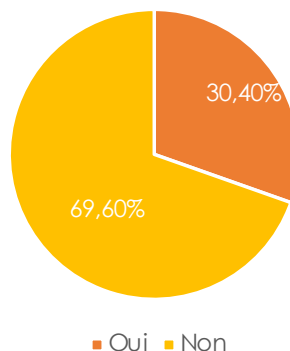
Volet soutien à la parentalité

Difficultés rencontrées dans l'éducation de leurs enfants

- 30 % des familles déclarent avoir ou avoir connu des difficultés dans l'éducation de leurs enfants
- Absence de corrélation entre le fait d'exprimer une difficulté et le territoire d'habitation
- Des corrélations importantes avec plusieurs indicateurs de vulnérabilité sociale

30,40 % des familles interrogées déclarent rencontrer ou avoir rencontré des difficultés dans l'éducation de leurs enfants.

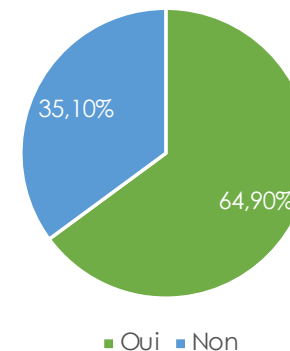
Dans le cadre de l'éducation de votre/vos enfants, rencontrez-vous ou avez-vous rencontré des difficultés?



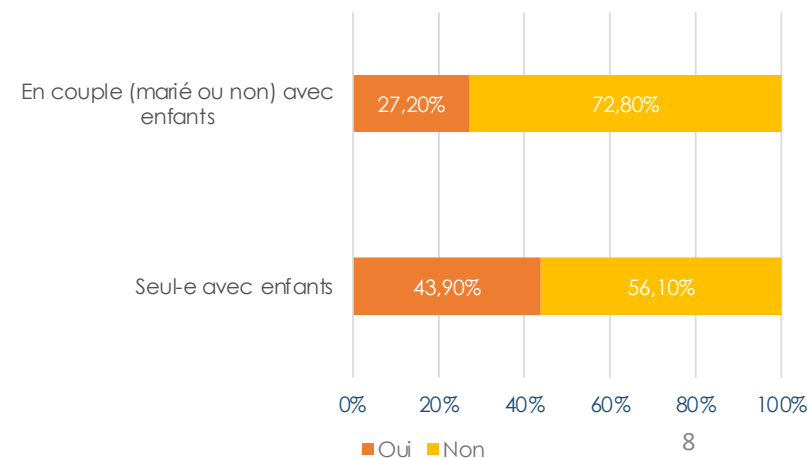
Il n'y a pas de différence sur ce point entre les différents territoires de la Haute-Vienne. **En revanche, il y a des corrélations très fortes avec plusieurs indicateurs de vulnérabilité sociale** que sont le fait d'avoir un enfant en situation de handicap ou être en situation de handicap, d'être une mère isolée, de rencontrer des problèmes de mobilité ou bien encore le niveau de revenus du ménage.

Ainsi les familles ayant **un enfant en situation de handicap** déclarent à **65 % connaître ou avoir connu des difficultés dans l'éducation de leurs enfants.**

Familles dont un des enfants est en situation de handicap déclarant avoir des difficultés dans l'éducation de leurs enfants



De même, selon la composition familiale, il y a une corrélation très marquée : 44% des parents vivant seuls avec leur enfant connaissent des difficultés tandis que les couples évoquent des difficultés dans 27 % des cas

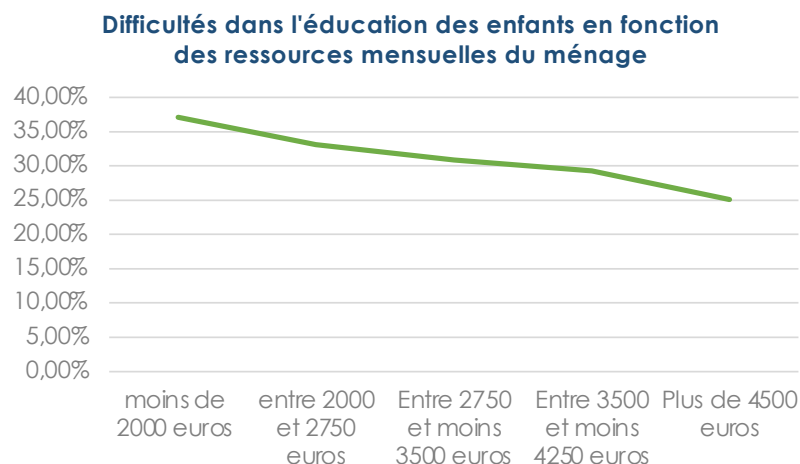


Enquête auprès des familles

Volet soutien à la parentalité

Difficultés rencontrées dans l'éducation de leurs enfants

Enfin, il y a un **taux inversement proportionnel entre le niveau de revenus et les taux de familles évoquant rencontrer des difficultés dans l'éducation de leurs enfants**. Ainsi parmi les ménages ayant moins de 2000 euros de ressources mensuelles, 37,1 % déclarent rencontrer des difficultés, ce taux étant de 25 % pour les ménages ayant plus de 4250 euros de ressources mensuelles.



Les difficultés rencontrées sont principalement des difficultés liées **à la communication avec leur enfant (51,7%)** puis **la gestion des écrans (36 %)**, **l'accompagnement à la scolarité (30,5%)** et **le fait d'être disponible auprès de leur enfant (31,9 %)**.

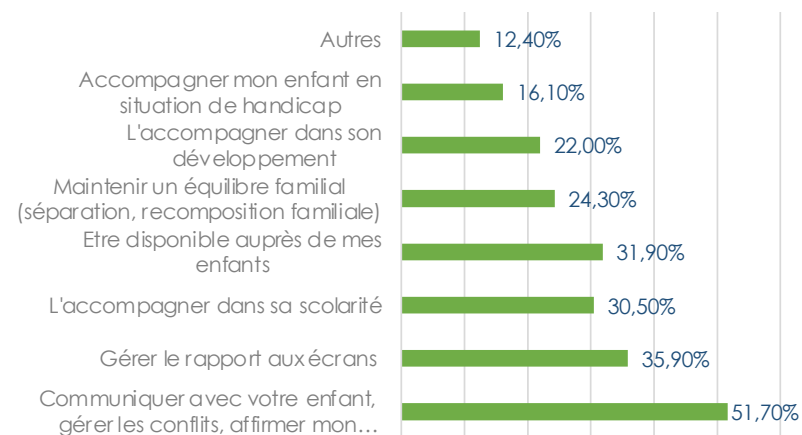
Il est intéressant de noter que **le type de difficultés rencontrées est homogène** quand on compare **les différents territoires** entre eux mais **très hétérogène en**

fonction d'autres déterminants sociaux que sont le sexe du parent répondant, la situation familiale, la CSP des parents ou le niveau de revenu du ménage (Cf le tableau de synthèse page suivante).

Ainsi, on note que **les femmes** sont surreprésentées pour les difficultés que sont **la communication, la gestion des écrans, le temps disponible** alors que **les hommes** vont être surreprésentés sur la question de **l'accompagnement dans la scolarité**.

Parmi les réponses autres, on observe une grande hétérogénéité des réponses avec deux récurrences liées à des contraintes financières impactant l'éducation des enfants (garde d'enfants, loisirs,...) et l'accès à des services de soins spécialisés (orthophoniste, psychologue, dentiste, ...)

Type de difficultés rencontrées



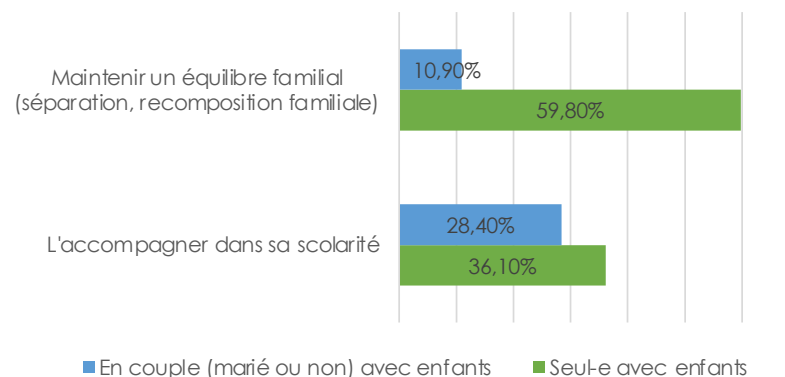
Enquête auprès des familles

Volet soutien à la parentalité

Difficultés rencontrées dans l'éducation de leurs enfants

Selon la **composition familiale du ménage** certaines difficultés dans l'éducation de l'enfant sont surreprésentées. Ainsi, si il n'y a pas de différence entre les couples et les parents vivant seul concernant les difficultés que sont « être disponible », « communiquer » ou encore « l'accompagner dans son développement ». On note **des différences notables avec une surreprésentation des parents seuls concernant l'accompagnement à la scolarité (36,10 %), maintenir un équilibre familial (59,80%)**.

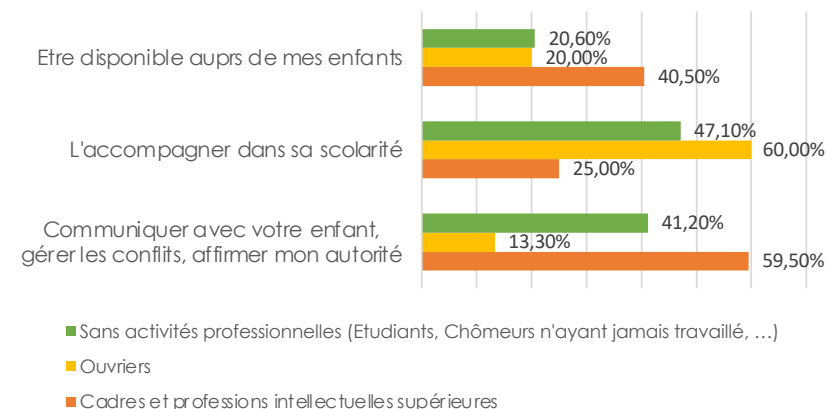
Difficultés rencontrées en fonction de la composition du ménage



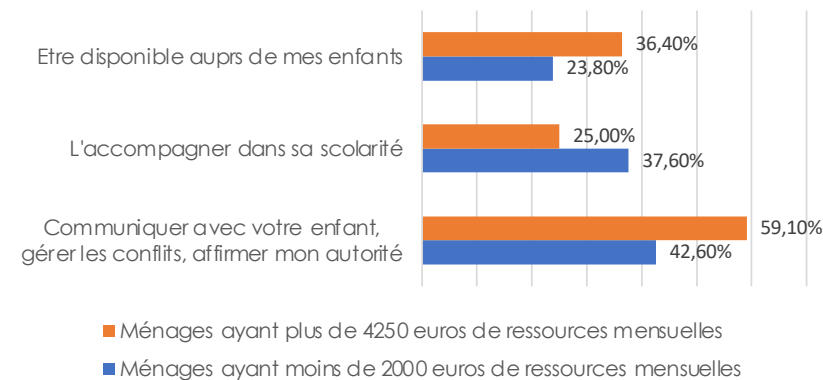
Par ailleurs, en fonction de la **catégorie socio-professionnelle des parents et du niveau de revenu du ménage**, on observe des différences notables dans le type de difficultés rencontrées. Ainsi, parmi les familles rencontrant des difficultés pour l'accompagnement à la scolarité, on observe une surreprésentation des ménages à faibles revenus et des CSP ouvrier et sans activité professionnelles alors que les ménages à forts revenus et appartenant aux CSP cadre supérieur et professions

intellectuelles, les difficultés surreprésentées sont : « être disponible auprès des enfants » ou « communiquer avec son enfant ».

Types de difficultés en fonction de la CSP du parent



Types de difficultés rencontrées en fonction des revenus du ménages



Enquête auprès
des familles

Volet soutien à la
parentalité

Les difficultés rencontrées
au regard de plusieurs
déterminants sociaux

Difficultés ----- Déterminants sociaux	Déclare rencontrer ou avoir rencontré des difficultés	Communiquer avec votre enfant, gérer les conflits, affirmer mon autorité	Gérer le rapport aux écrans	L'accompagner dans sa scolarité	Être disponible auprès de mes enfants	Maintenir un équilibre familial (séparation, recomposition familiale)	L'accompagner dans son développement	Accompagner mon enfant en situation de handicap
Sexe du parent répondant	+++ Femme	+++ femme	++ Femme	+ Homme	+ Femme	Ø	++ Femme	++ Femme
Age du parent	+ Parent de 35 à 45 ans	Ø	+++ Parent de plus de 55 ans	+++ Parent de plus de 55 ans	++ Parent entre 35 et 45 ans	++ Parent entre 35 et 45 ans	Ø	Ø
Territoire d'habitation	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø
Situation familiale	++++ Parent seul	Ø	+++ Parent seul	+++ Parent seul	Ø	+++ Parent seul	Ø	Ø
CSP du second parent	Ø	+++ CSP cadre sup.	Ø	++ Ouvrier et sans activité professionnelle	+++ CSP cadre sup.	++ Sans activités professionnell e	Ø	Ø
Revenu du ménage	++ revenu à faible ressource	Ø	++ ménage à faible revenu	++ ménage à faible revenu	++ ménage ayant les ressources supérieures à 3500 euros	++ ménage à faible ressource	Ø	Ø

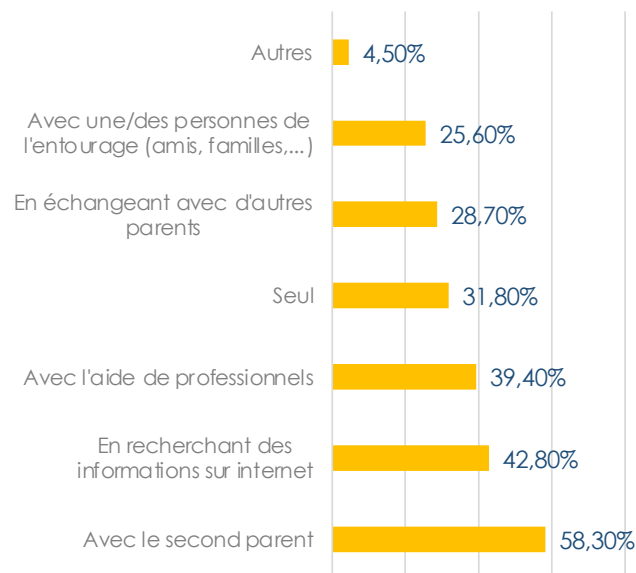
Enquête auprès des familles

Volet soutien à la parentalité

Les modalités de réponses apportées par les familles

Confrontés aux difficultés, les parents s'appuient prioritairement **sur le second parent** pour répondre aux difficultés (58,3 %) puis **en recherchant de l'aide sur internet**, enfin **sur l'aide de professionnels**.

Comment avez-vous géré ces difficultés ?

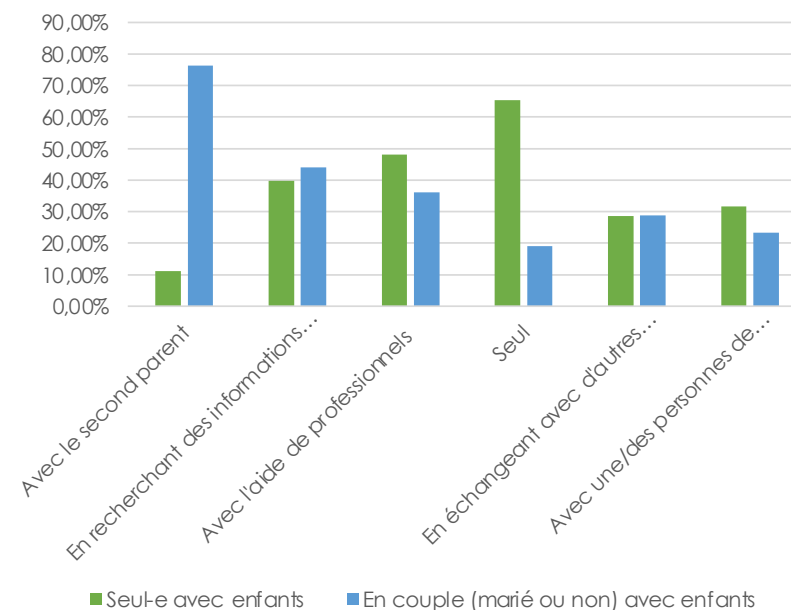


Là encore, le territoire d'habitation n'a pas d'influence sur les manières de réagir quand les familles sont confrontées à des difficultés.

En revanche, il y a **des différences dans les modalités de réponses en fonction de plusieurs déterminants sociaux** (cf. tableau de synthèse slide suivante). Ainsi, les parents, élevant seuls leur enfant, vont répondre de manière

seule à ces difficultés mais aussi solliciter davantage l'aide d'un professionnel.

Modalités de réponse en fonction de la composition du ménage



De manière intéressante, on observe également qu'il n'y **pas de différence entre les familles sur le recours à certaines modalités**. Ainsi le recours à internet est partagé de la même manière quel que soit la CSP, le niveau de revenu ou la composition du foyer, de même concernant l'échange avec d'autres parents ou l'entourage. Enfin, si les parents ont plus recours à un professionnel, il n'y a pas de différence dans cet usage entre les CSP ou le niveau de revenu.

Enquête auprès
des familles

Volet soutien à la
parentalité

Les modalités de réponses
apportées par les familles

Difficultés ----- Déterminants sociaux	Avec le second parent	En recherchant des informations sur internet	Avec l'aide de professionnels	Seul	En échangeant avec d'autres parents	Avec une/des personnes de l'entourage (amis, familles,...)
Sexe du parent répondant	Ø	Ø	Ø	+++ Femme	Ø	Ø
Age du parent	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø
Territoire d'habitation	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø
Situation familiale	++++ couple	Ø	+++ parent seul	++++ parent isolé	Ø	Ø
CSP du second parent*	- - pour les personnes sans activités	Ø	Ø	++ sans activités professionnelles	Ø	Ø
Revenu du ménage	+++ ménages avec plus de 2750 euros euros de ressources	Ø	Ø	++ ménage ayant les ressources inférieures à 2000 euros	Ø	Ø

* Il s'agit très majoritairement de la CSP
du père (80 % des cas)

Enquête auprès des familles

Volet soutien à la parentalité

Connaissance des structures de soutien à la parentalité

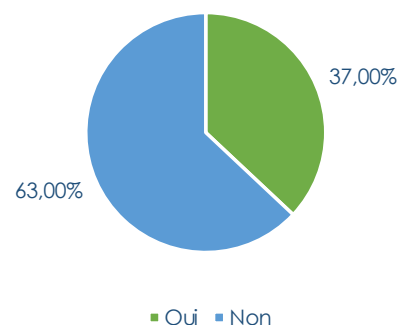
➤ 63 % disent ne pas connaître l'offre de soutien à la parentalité

➤ Une meilleure connaissance des ressources concernant les CSP cadre supérieur et professions intermédiaires

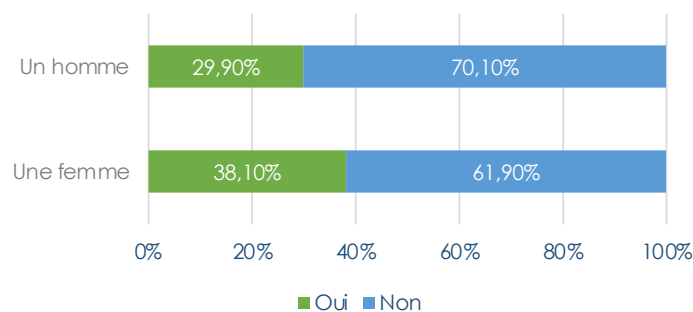
➤ Une moins bonne connaissance des ressources parmi les hommes

Dans la majorité des cas les parents déclarent **ne pas** connaître les structures ou services à contacter en cas de difficultés avec leurs enfants (63%).

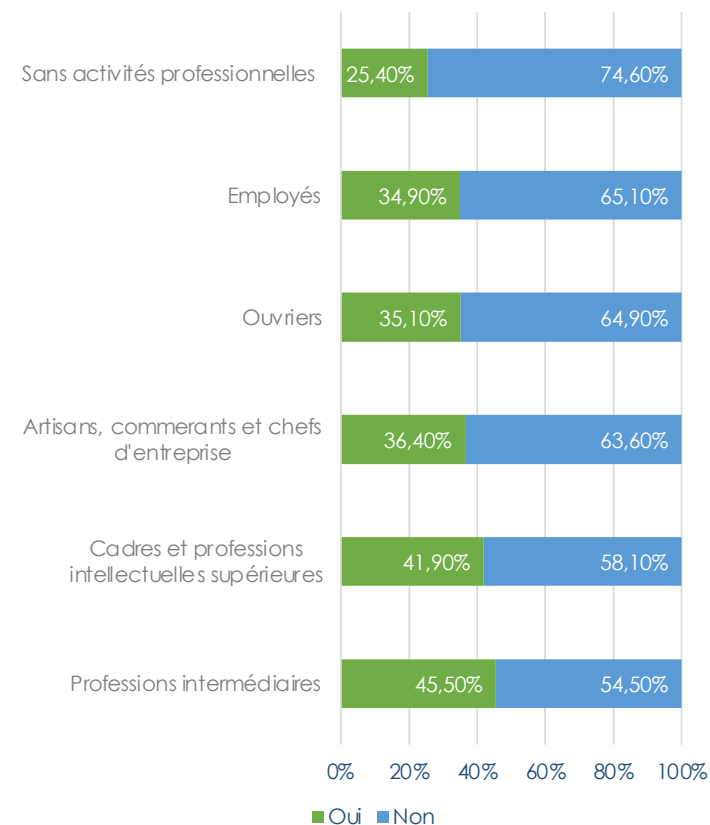
Concernant votre/vos enfant(s), si vous rencontrez une difficulté (santé, éducative, ...) connaissez-vous des services, structures à proximité de chez vous à contacter ?



On observe **une différence notable entre les hommes et les femmes** sur ce point puisque parmi **les hommes** ayant répondu, ils ne sont que **29 % à déclarer connaître une structure et/ou service.**



Enfin, on observe **une meilleure connaissance des structures et services existant** parmi les **CSP professions intermédiaire et Cadre supérieur** (45,5 et 41 %) que parmi les parents sans activités professionnelles (25,4 %).



Enquête auprès des familles

Volet soutien à la parentalité

Connaissance des structures de soutien à la parentalité

➤ 63 % disent ne pas
connaître l'offre de soutien
à la parentalité

➤ Une meilleure
connaissance des
ressources concernant les
CSP cadre supérieur et
professions intermédiaires

➤ Une moins bonne
connaissance des
ressources parmi les
hommes

Parmi les parents disant connaître un service ou une structure si ils rencontraient des difficultés avec leur enfants peu d'entre eux les citent et on observe :

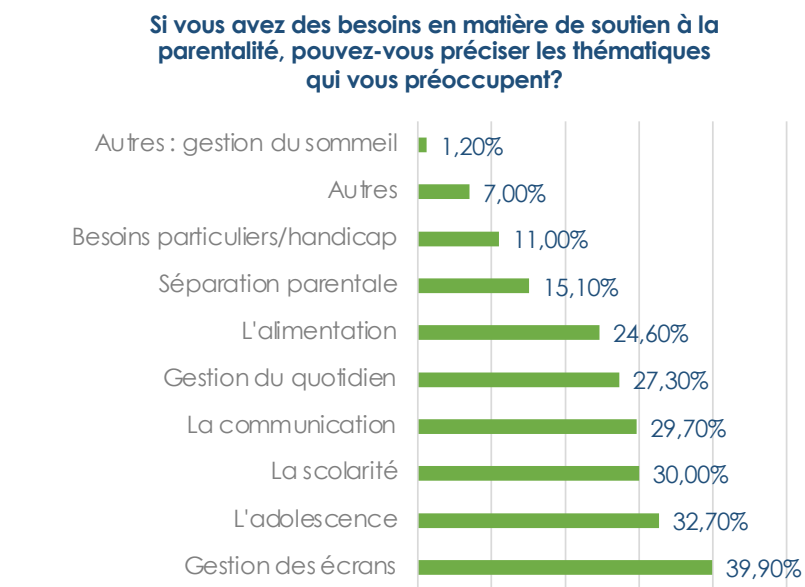
- Une grande dispersion des réponses (PMI (Protection Maternelle et Infantile) : 10,5% des interrogé /Médecin traitant : 3,5 % / Pédiatre : 1,7% / CMPP (Centre Médico-Psycho-Pédagogique) 1,5% / Hôpital Mère-Enfant) 1,2% / Psychologue : 0,9% / CAF : 0,9% / MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) : 0,8% / SESSAD (Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile) : 0,7% / Orthophoniste : 0,6%.
- Une domination des services médicaux qui semblent être bien identifiés au détriment des services éducatifs et sociaux

Enquête auprès des familles

Volet soutien à la parentalité

Les besoins exprimés en matière de soutien à la parentalité et la forme du soutien

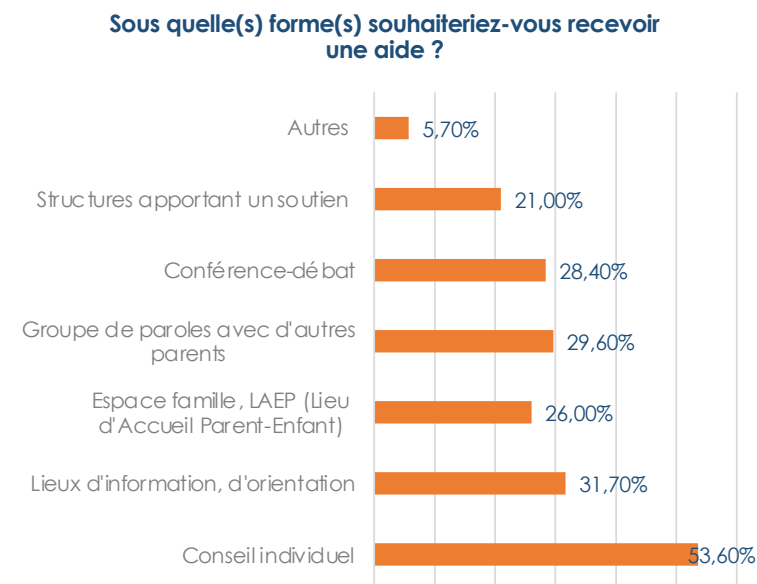
Parmi les familles disant rencontrer des besoins en matière de soutien à la parentalité, on observe que **les préoccupations majoritaires sont la gestion des écrans** (39,90 %) puis **les questions liées à l'adolescence** (32,6 %) et enfin **la scolarité** (30 %).



On constate que les préoccupations varient **en fonction de plusieurs critères** (Cf. tableau de synthèse slide suivante). Ainsi selon l'âge du parent (donc indirectement l'âge de l'enfant) les préoccupations des parents ne sont pas les mêmes. Les jeunes parents sont plus préoccupés par des problématiques liées à la gestion du quotidien et l'alimentation alors que les parents plus âgés sont plus concernés par des

problématiques touchant à l'adolescence et la gestion des écrans. Il est également intéressant de constater que la scolarité est une préoccupation beaucoup plus marquée parmi les parents appartenant au CSP ouvrier que par les CSP cadre supérieur et professions intellectuelles.

Enfin, concernant la forme sous laquelle les parents aimeraient recevoir de l'aide, très majoritairement ces derniers souhaiteraient recevoir une aide par du **conseil individuel** (53,60 %).



Enquête auprès des familles

Volet soutien à la parentalité

Les besoins exprimés en matière de soutien à la parentalité au regard de plusieurs déterminants sociaux

Besoins ----- Déterminants sociaux	Gestion des écrans	L'adolescence	La scolarité	La communication	Gestion du quotidien	L'alimentation	Séparation parentale
Sexe du parent répondant	Ø	+ + Femme	+ homme	Ø	++ femme	Ø	Ø
Age du parent	++ Parent de plus de 45 ans	++ Parent entre 35 et 45 ans	Ø	Parent de moins de 35 ans	Parent de moins de 35 ans	Parent de moins de 35 ans	Ø
Territoire d'habitation	Ø	Ø	Ø	Ø	++ CU de Limoges	Ø	Ø
Situation familiale	Ø	Ø	Ø	Ø	+++ Couple	+++ Couple	+++ Parent isolé
CSP du père	Ø	Ø	+++ ouvrier et - - cadre supérieur	Ø	Ø	Ø	Ø
Revenu du ménage	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	+++ ménages ayant des ressources inférieures à 12000 euros

Enquête auprès des familles

Volet enfance (3/12 ans)

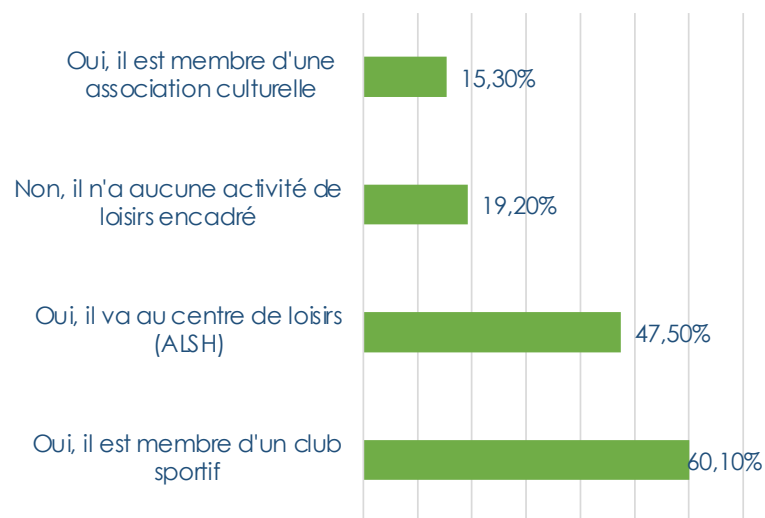
Activités extra-scolaires

➤ 60 % des enfants âgés de 3 à 12 ans sont membres d'un club sportif

➤ 19 % n'ont aucune activité de loisirs

Parmi les familles ayant des enfants âgés entre 3 et 12 ans, 60 % des enfants sont membres d'un club sportif (le chiffre est de 40 % au niveau national pour la tranche selon l'INJEP*), 47,5% vont au centre de loisirs (plusieurs études mentionnent le taux national de 26 %), 19 % n'ont aucune activité de loisirs, 15,30 % sont membres d'une association culturelle. S'il est difficile de faire une comparaison

En dehors du temps scolaire, votre/vos enfants ont-ils des activités de loisirs



Concernant la participation à **une activité sportive**, il **n'y a pas de différence au regard des principaux déterminants sociaux rencontrés**. En revanche, on observe **des différences significatives concernant toutes les autres activités de loisirs encadrés**. Ainsi, concernant l'usage de l'accueil de loisirs (ALSH), cette participation est plus fréquente parmi les familles d'employés et à l'inverse moins utilisée par les familles sans activités professionnelles.

La participation à **une activité dans une association culturelle** est **surreprésentée** parmi **les enfants des CSP cadres supérieurs et professions intellectuelles** ainsi que **les ménages gagnant plus de 4500 euros par mois**.

Par ailleurs, il **est intéressant d'observer que la non-participation à une activité de loisirs encadrée des enfants est très liée statistiquement à plusieurs indicateurs de vulnérabilité sociale**. Ainsi, on constate parmi les familles dont les enfants n'ont aucune activité de loisirs encadrée une surreprésentation des familles avec un enfant en situation de handicap et des familles aux ressources modestes et sans activités professionnelles.

Enfin, il est à noter que cette non-participation est aussi surreprésentée parmi les familles installées depuis moins de 5 ans sur leur territoire d'habitation.

* Les chiffres clés de la vie associative, 2023. INJEP

Enquête auprès des familles

Volet enfance (3/12 ans)

Activité extra-scolaires

➤ 60 % sont membres d'un club sportif et 19 % n'ont aucune activité de loisirs

➤ Une corrélation très forte entre une absence d'activités et le fait d'avoir un enfant en situation de handicap

➤ Une corrélation forte entre l'absence d'une participation à une activité de loisirs et le temps d'installation sur le territoire

----- Déterminants sociaux	Oui, il est membre d'un club sportif	Oui, il va au centre de loisirs (ALSH)	Oui, il est membre d'une association culturelle	Non, il n'a aucune activité de loisirs
Famille avec un enfant en situation de handicap	Ø	Ø	Ø	+++
Territoire d'habitation	Ø	Ø	Ø	Ø
Situation familiale	Ø	Ø	Ø	Ø
Famille avec problème de mobilité	Ø	Ø	Ø	+++
CSP des parents	Ø	+ CSP employé et – CSP sans activités	++++ CSP cadre supérieur	++++ sans activités professionnelles
Revenu du ménage	Ø	Ø	+++ ressources du ménage supérieures à 4500 euros	++++ ressources du ménage inférieures à 2000 euros
Durée d'installation sur le territoire	Ø	Ø	Ø	+++ par les ménages installés depuis moins de 5 ans

Enquête auprès des familles

Volet enfance (3/12 ans)

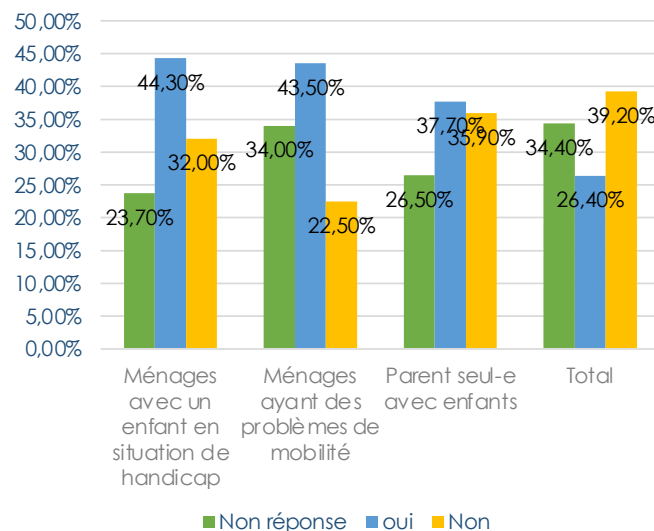
Activités extra-scolaires encadrées

➤ 26,4 % déclarent que un de leurs enfants n'a pu fréquenter une activité de loisirs désirée

➤ Un lien fort entre cet empêchement et la durée d'installation et plusieurs indicateurs de vulnérabilité sociale (mobilité, parent seul, ressources du ménage)

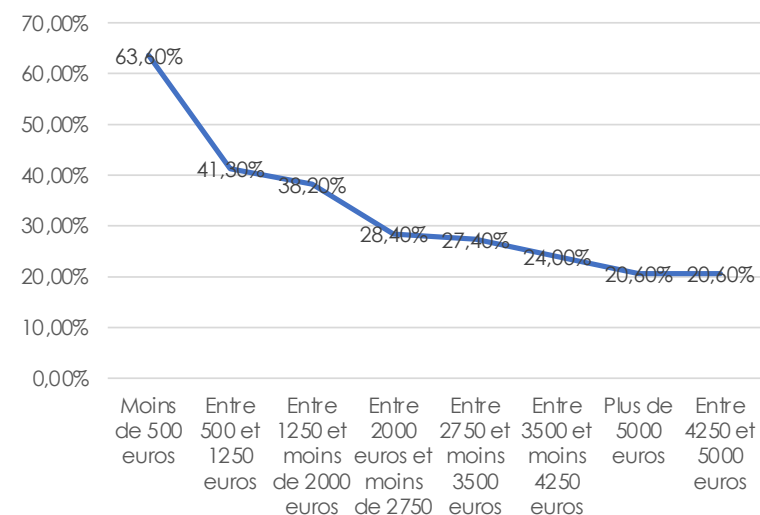
26,4 % des familles interrogées déclarent que leur enfant n'a pas pu accéder à une offre de loisirs désirée. Il y a **un lien fort entre cet empêchement et plusieurs indicateurs de vulnérabilité sociale** : les parents seuls avec leur enfant sont 37,7 %, 43,5 % parmi les familles ayant un problème de mobilité et enfin 44,5 % parmi les familles ayant un enfant en situation de handicap.

Est-ce qu'il y a une offre de loisirs (sport, culture,...) que votre enfant aurait aimé fréquenter mais qu'il n'a pas pu fréquenter?



Dans cette continuité, on observe **un lien très fort entre le fait de déclarer que son enfant n'a pas pu participer à une activité de loisirs désirée et les ressources du ménage** : le taux est de 63,60 % des familles ayant moins de 500 euros de ressource mensuelles et de 20,60 % parmi les familles ayant plus de 4250 euros.

Oui, il y a une offre de loisirs dont mon enfant n'a pas pu bénéficier



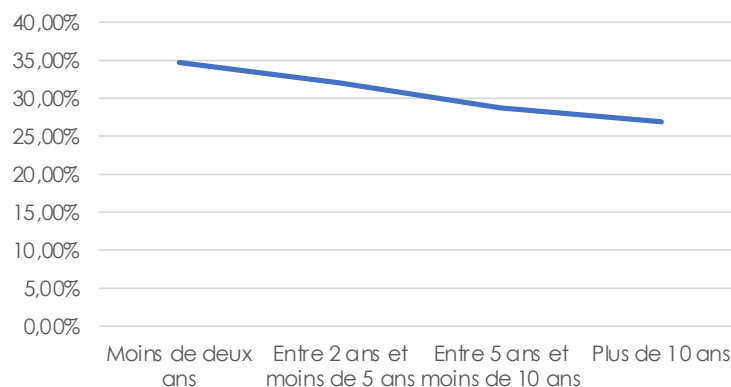
Enquête auprès des familles

Volet enfance (3/12 ans)

Activités extra-scolaires encadrées

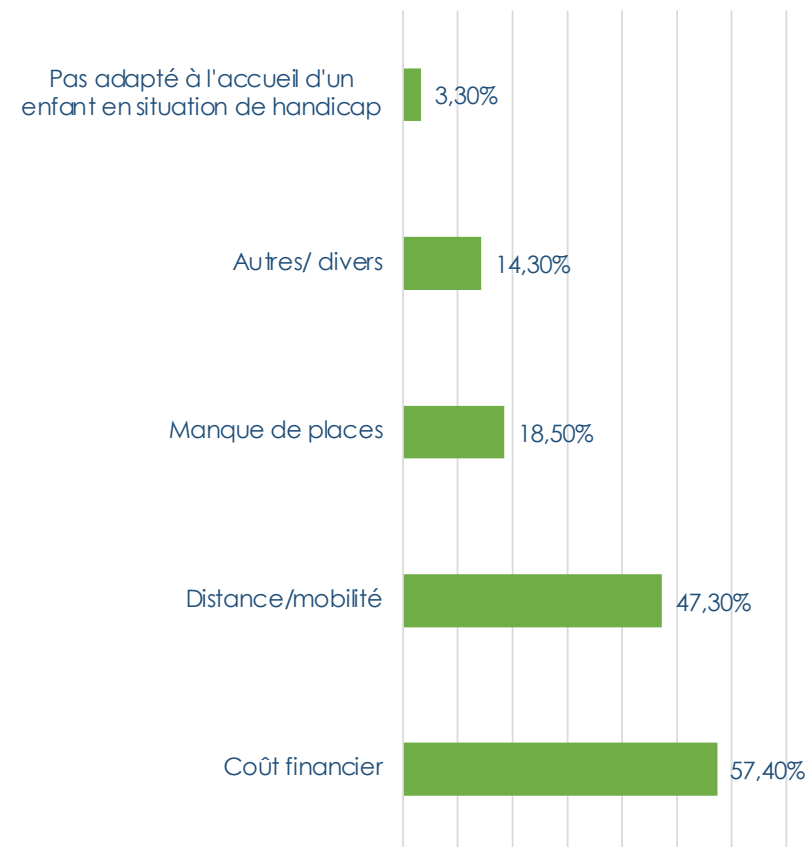
Enfin, parmi les déterminants sur le non-accès à une activité de loisirs désirée, on observe également une corrélation statistique **avec la durée d'habitation sur le territoire**. En effet **plus le temps d'habitation sur le territoire est élevé moins les familles évoquent le renoncement ou l'impossibilité à participer aux activités proposées**.

Oui, il y a une offre de loisirs dont mon enfant n'a pas pu bénéficier



Les principaux critères sont principalement **le coût financier** (57,4 %) et la problématique **de mobilité** (47,3%).

Les raisons pour lesquelles votre enfant n'a pu accéder à l'offre proposée



Enquête auprès des familles

Volet enfance (3/12 ans)

➤ Des inégalités d'accès aux modes d'accueil : l'accueil des enfants en situation de handicap

➤ Une problématique de mobilité

« Nous la problématique que ce soit jeunesse ou...c'est le transport. Nous ils ont école le mercredi (...) mais qu'est-ce qu'on en fait à 11h30 ? Il y a le centre aéré à Eymoutiers. Le transport jusqu'au centre aéré a été évoqué mais pas forcément suivi. Où ? Comment ? »

➤ Une offre insuffisante pour pouvoir accueillir tous les enfants

➤ Pas le même accès à l'offre selon la commune d'habitation

L'accueil des enfants en situation de handicap au sein des ALSH

L'enquête par questionnaire met en avant le fait que des familles ayant un enfant en situation de handicap n'ont pas pu accéder à l'offre de loisirs pour leur enfant, l'offre d'accueil n'étant pas adaptée aux enfants en situation de handicap. Cette problématique a été soulevée lors de la rencontre avec des familles et des acteurs sur certains territoires (Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix, Pays de Nexon et Monts de Chalus). Il a été fait état, notamment, d'un manque de personnel formé à l'accueil des enfants en situation de handicap dans les ALSH, un manque de moyens humains et matériels pour accueillir ces enfants et répondre à leurs besoins et l'absence de coordinateur(s) enfance-jeunesse-handicap sur les territoires.

Des enjeux ont été identifiés par les familles et les acteurs présents lors de ces rencontres :

- Accompagner les professionnels dans l'accueil des enfants à besoins spécifiques
- Développer les compétences et sécuriser le parcours inclusif par la formation et le réseau des acteurs du périscolaire sur le territoire
- Créer des liens avec les acteurs locaux spécialisés

Pas le même accès à l'offre selon la commune d'habitation en raison d'une problématique de mobilité et d'absence de places

L'enquête par questionnaire met également en avant le fait que des enfants n'ont pas pu accéder à l'offre de loisirs sur leur territoire en raison de problématique de mobilité.

Lors des échanges avec les familles sur les territoires, cette problématique a été soulevée à plusieurs reprises.

Lors de la rencontre avec les familles sur la Communauté de Communes des Portes de Vassivière, la problématique de la mobilité a été au cœur des échanges : une problématique pour emmener les enfants qui habitent dans d'autres communes qu'Eymoutiers pour se rendre à l'ALSH d'Eymoutiers car il n'y a pas de transport (Il existe 2 ALSH : à Peyrat et Eymoutiers). De plus, les parents indiquaient également que ce sont eux qui doivent emmener leurs enfants pour toutes les activités, par manque de moyens de transport en commun sur ce territoire.

Sur d'autres territoires, la problématique d'un manque de moyens pour pouvoir accueillir tous les enfants a été soulevée.

Sur la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix, chaque commune gère son ALSH. L'ALSH de Saint-Yrieix ne peut pas accueillir tous les enfants, par manque de moyens humains. Cela oblige les parents à emmener leurs enfants sur un autre ALSH sur d'autres communes.

Des enjeux ont été identifiés par les familles et les acteurs :

- Travailler la question de la mobilité pour permettre aux enfants de fréquenter les ALSH : qui pourrait organiser et financer ce transport?
- Développer une équité territoriale en termes d'offre à destination des enfants

Enquête auprès des familles

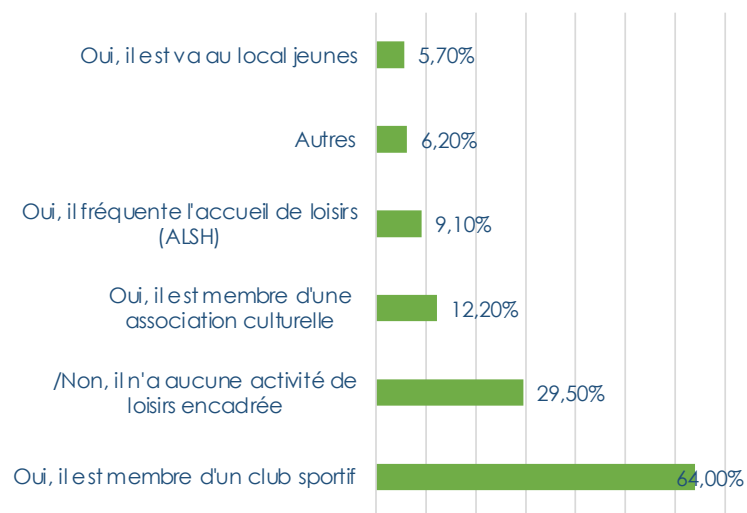
Volet jeunesse (12 ans et plus)

Activité extra-scolaires encadrées

- 64 % sont membres d'un club ou d'une association sportive
- 29,5 % n'ont aucune activité encadrée en-dehors de l'école

Parmi les familles **ayant des enfants âgés de plus de 12 ans**, 64 % des enfants sont membres d'un club sportif, et 29,50 % n'ont aucune activité de loisirs (une étude de l'INSEE de 2020 mentionne un taux au niveau national de 17 % pour les 13/14 ans avec une forte différence entre ruralité et milieu urbain*)

En dehors du temps scolaire, votre/vos adolescents ont-ils des activités de loisirs encadrées ?



Comme pour les 3/12 ans, concernant la participation à **une activité sportive, il n'y a pas de différence au regard des principaux déterminants sociaux rencontrés**. Cependant, on observe **des différences significatives concernant toutes les autres activités de loisirs encadrés**. Ainsi la participation à une activité dans **une association culturelle est surreprésentée parmi les enfants des CSP cadres supérieurs et professions intellectuelles ainsi que**

les ménages gagnant plus de 4500 euros par mois.

Par ailleurs, **la non-participation à une activité de loisirs encadrée des enfants est très liée statistiquement à plusieurs indicateurs de vulnérabilité sociale**. Ainsi, il y a une surreprésentation, parmi les non participants à une activité, des familles avec un enfant en situation de handicap et des familles aux ressources modestes et sans activités professionnelles et des familles avec des problèmes de mobilité.

Il est à noter que cette non-participation est aussi surreprésentée parmi les familles installées depuis moins de 2 ans sur leur territoire d'habitation.

Enfin, il est à noter la question de l'offre comme cela a été souligné par des familles au cours des différentes rencontres :

« *Vraiment la problématique pour accrocher les ados dans des activités, c'est très compliqué... parce qu'on sait nous les ados ce qui les intéresserait ce serait faire des escape game, des laser game, des trucs comme ça et nous la problématique c'est que pour pouvoir le proposer aux jeunes il faut se déplacer sur Limoges. Aujourd'hui prendre un bus pour se déplacer d'Eymoutiers à Limoges c'est plus de 400€.* »

« *Il y a un pôle ado à Saint-Yrieix mais qui n'a pas les moyens humains pour pouvoir accueillir tous les jeunes et développer des activités (...) Une référente ados isolée. (...) L'animatrice refuse 5 à 7 jeunes par jour l'été car n'a pas les moyens humains pour les accueillir.* »

* Insee Références, édition 2020 - Éclairage - À trois ans et demi, les enfants d'origine...

Enquête auprès des familles

Volet jeunesse (12 ans et plus)

Activité extra-scolaires

----- Déterminants sociaux	Oui, il est membre d'un club sportif	Oui, il va au centre de loisirs (ALSH)	Oui, il est membre d'une association culturelle	Oui, il fréquente le local jeune/chantier loisirs	Non, il n'a aucune activité de loisirs
Famille avec un enfant en situation de handicap	∅	∅	∅	∅	+++
Territoire d'habitation	+ Elan Limousin	∅	∅	∅	++ Ouest Limousin
Situation familiale	∅	∅	∅	∅	++ Parent seul
Famille avec problème de mobilité	∅	∅	∅	∅	+++
CSP des parents	∅	∅	++++ CSP cadre supérieur	∅	++++ sans activités professionnelles
Revenu du ménage	∅	∅	+++ ressources du ménage supérieures à 4250 euros	∅	++++ ressources du ménage inférieures à 2000 euros
Durée d'installation sur le territoire	∅	∅	∅	∅	+++ par les ménages installés depuis moins de 2 ans

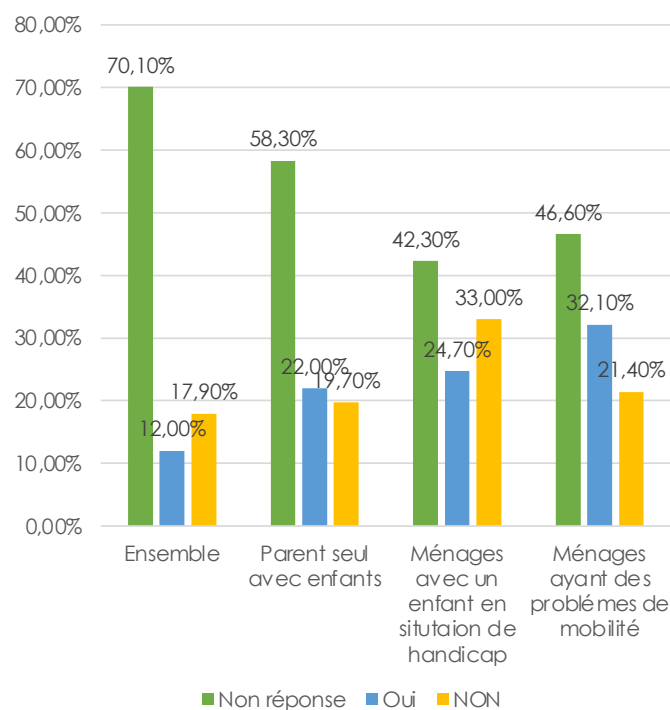
Enquête auprès des familles

Volet jeunesse (12 ans et plus)

Activité extra-scolaires encadrées

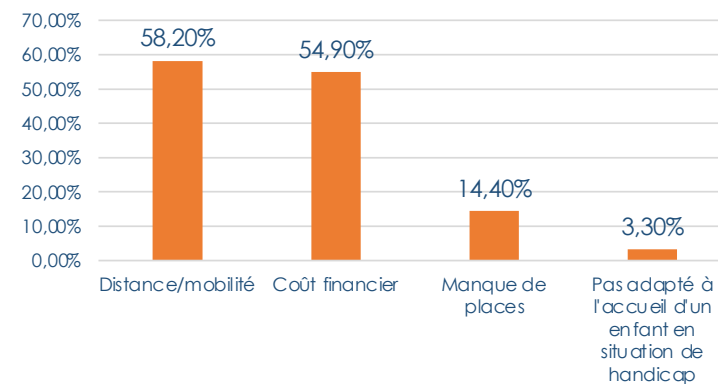
Concernant les adolescents et **l'inaccessibilité à des pratiques de loisirs encadrés**, si on observe des différences en fonction de déterminants sociaux, ceux-ci **sont moins marqués**, à l'exception de la mobilité. 12 % de la population globale déclare que un de leur adolescent a dû renoncer à une activité de loisirs et 32,1 % parmi les ménages **ayant des problèmes de mobilité**.

Est-ce qu'il y a une offre de loisirs (sport, culture,...) que votre enfant aurait aimé fréquenter mais qu'il n'a pas pu fréquenter ?



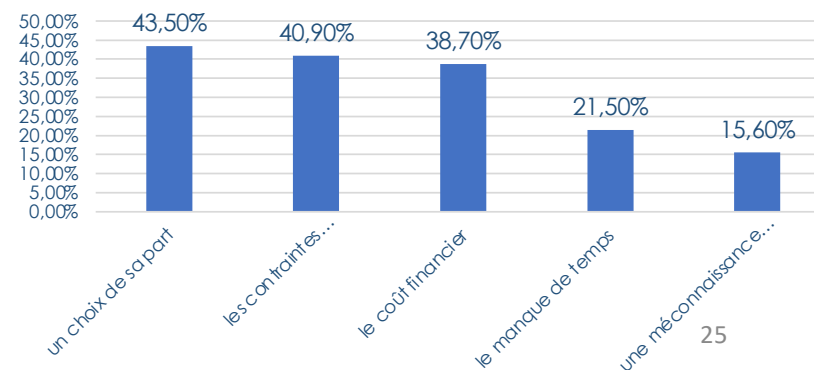
Les raisons invoquées sont également **le coût financier et la mobilité mais le critère mobilité constitue le principal frein**.

Les raisons pour lesquelles votre adolescent n'a pas pu bénéficier de cette offre de loisirs



Enfin, on voit apparaître la raison du « **choix du jeune** » comme raison de non-activité d'une activité de loisirs encadré.

Si votre adolescent n'a aucune activité, de loisirs encadré, pour quelles raisons ?



3^{ème} partie : enquête auprès des jeunes

Enquête auprès des jeunes

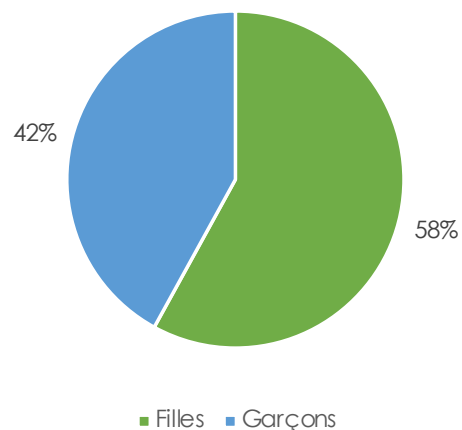
Données de cadrage

- 364 jeunes enquêtés
- 3 entretiens collectifs qui ont permis de consulter une trentaine de jeunes
- Une surreprésentation de filles avec 58 % de filles et 42 % de garçons
- Une surreprésentation dans les répondants des 12 à 14 ans
- Des territoires diversement représentés

L'enquête réalisée au mois de mai 2024 a permis de recueillir 364 réponses de jeunes habitant dans la Haute-Vienne. Elle a été complétée par quatre entretiens collectifs auprès de jeunes de la Haute-Vienne.

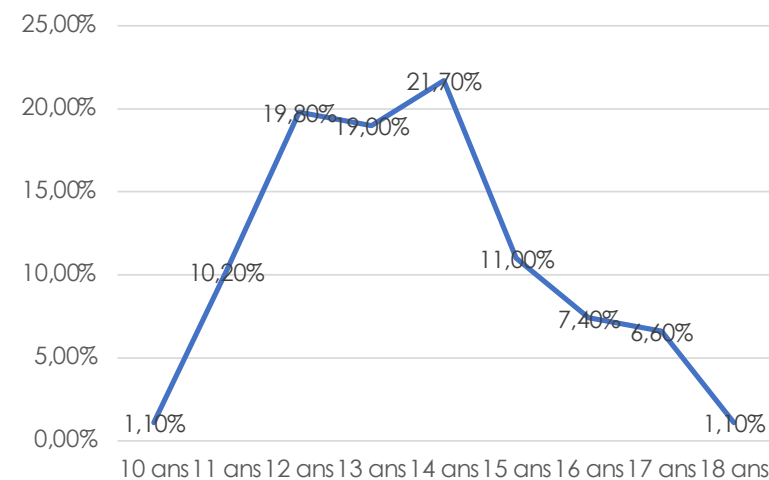
On observe **une surreprésentation des filles** qui ont répondu : 58 % contre 42 % pour les garçons.

Genre des répondants



Si l'enquête ciblait le public jeunes à partir de 10 ans, le cœur de cible était **le public 12 à 16 ans**. Et on observe **une surreprésentation dans les réponses du public âgé de 12 à 14 ans** puisqu'ils représentent plus de 60 % de l'échantillon interrogé.

Répartition par âge des répondants



Enfin, contrairement à l'enquête auprès des familles, on note **des différences importantes dans les réponses en fonction des territoires**.

Enquête auprès des jeunes

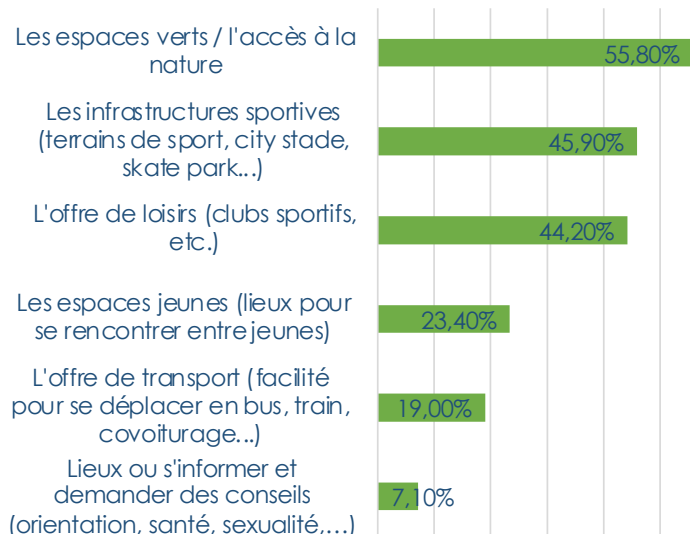
Rapport au territoire

Ce qui plaît et ce qui manque aux jeunes à proximité de leur domicile

- L'accès à la nature et les espaces comme élément le plus apprécié des jeunes
- L'offre de transport en particulier pour les jeunes en dehors de la CU de Limoges comme élément le plus manquant

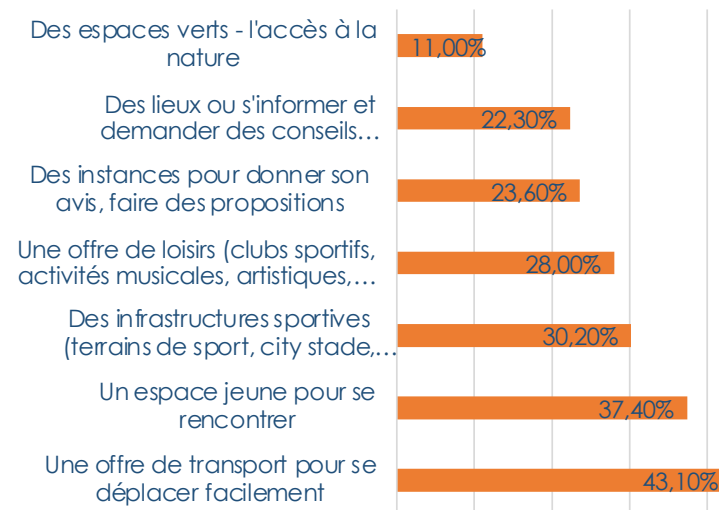
Quand on questionne les jeunes sur ce qui leur plaît à proximité de chez eux, de manière intéressante et en contradiction avec une vision dépréciée de la ruralité, on retrouve très nettement **les espaces verts et l'accès à la nature** dans 55,80 %. Puis **les infrastructures sportives** pour 45,90 % et **l'offre de loisirs** dans 44,20 % des jeunes.

Ce qui plaît aux jeunes à proximité de chez eux



A contrario, parmi les éléments manquants les plus cités, on retrouve « **une offre de transport** » et « **un espace pour les jeunes** ».

Ce qui manque aux jeunes à proximité de chez eux



Si on observe peu de différence en fonction des territoires, on peut noter néanmoins **une corrélation assez forte concernant l'offre de transport qui est citée comme manquante pour 35 % des jeunes habitant le CU de Limoges et pour 47 % des jeunes habitant les autres territoires.**

Enquête auprès des jeunes

Rapport au territoire

Ce qui plaît et ce qui manque aux jeunes à proximité de leur domicile

Éléments issus des focus jeunes

➤ Perception générale du territoire

Les jeunes ont des avis contrastés sur leur territoire. Certains apprécient son cadre naturel et la convivialité qui y règne mais une minorité ressentent un isolement et un manque de dynamisme :

« C'est très nature, il y a beaucoup de commerces à proximité. »

« C'est joli et il y a beaucoup de choses différentes. »

« Moi, j'ai dit que c'était un trou paumé. »

« C'est bien, mais il ne se passe pas grand-chose pour les ados. »

➤ Les atouts et les manques des territoires : regards croisés des jeunes

Les jeunes rencontrés disent apprécier l'environnement mais soulignent le manque infrastructures pour certains territoires. Ainsi de nombreux disent apprécient la nature environnante :

« On a de la verdure, c'est agréable. »

« Les forêts sont magnifiques et offrent plein de possibilités pour les loisirs extérieurs. »

« Il n'y a pas de trucs pour les ados. Il y a un parc, mais c'est pour les petits. »

« Un skatepark, un terrain de rugby, ce serait bien. »

« Le city-stade, c'est bien, mais il faudrait un parcours pour le VTT. »

Ils soulignent également une liberté tout en soulignant un manque de lieux pour se retrouver

« J'adore quand on est libre d'aller se promener où on veut, on fait ce qu'on veut ... Ici, on peut chanter et danser sans déranger personne. »

« Il n'y a pas vraiment d'espace pour se retrouver entre jeunes... On a un tiers-lieu, mais ce n'est pas spécifiquement un espace jeune. »

Il faut différencier les territoires et les centralités avec des jeunes qui ont conscience de la chance d'avoir des infrastructures à proximité de chez quand d'autres à l'inverse d'autres pointent les manques

« Le City, le Super U, le parc, Lidl... »

« On a un stade, un gymnase, un city-stade... Ça, c'est cool. »

« Un skatepark, un parcours VTT, ce serait top ! »

Ils soulignent aussi une offre commerciale et culturelle jugée insuffisante. Si certains apprécient les commerces existants, beaucoup estiment qu'ils ne suffisent pas :

« Il manque une boulangerie, une boucherie, des petits commerces. »

« Tout ferme dans les villages, on est obligés d'aller ailleurs pour faire des courses. »

« Le cinéma propose surtout des films pas très connus. »

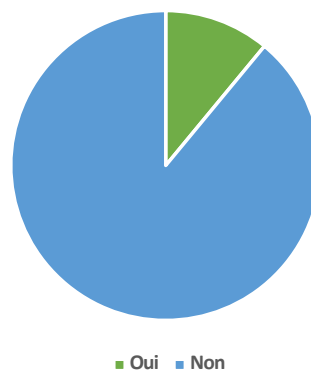
Enquête auprès des jeunes

Rapport au territoire

Les jeunes et la mobilité

Si beaucoup de jeunes citent le manque de transport en commun, seulement 11 % d'entre eux évoquent des problèmes de mobilité au quotidien.

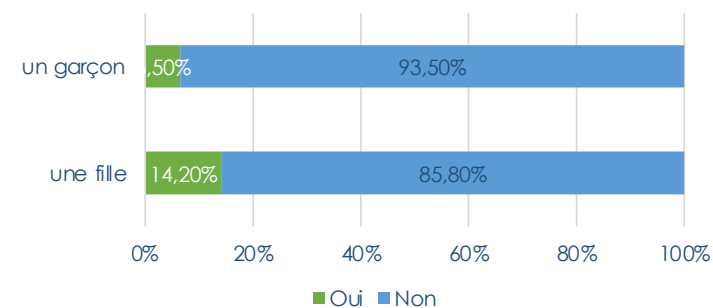
Je rencontre des problèmes de mobilité, pour me déplacer



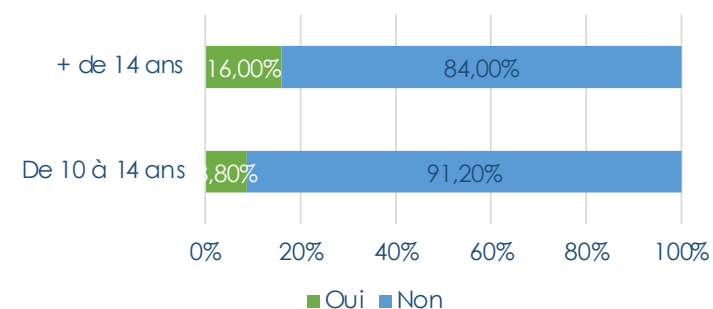
Une donnée qui peut s'expliquer - comme nous avons pu le constater lors des entretiens avec les groupes de jeune - par le renoncement à des activités par certains d'entre eux. (Cf slide 30). Ainsi, alors même que certains jeunes ont renoncé à une pratique sportive pour des raisons de mobilité, ces derniers ne disent pas avoir de difficultés.

Par ailleurs, il existe des différences significatives en fonction de l'âge et du sexe. **Ainsi les problèmes de mobilité sont nettement plus cités par les jeunes filles et notamment celles âgées de plus de 14 ans.**

As-tu des problèmes de mobilité ?



As-tu des problèmes de mobilité ?



Enfin, la raison principale invoquée est la mauvaise desserte des transports en commun

Enquête auprès des jeunes

Rapport au territoire

Les jeunes et la mobilité

La mobilité: le frein majeur à l'autonomie des jeunes

- La grande majorité des jeunes cite avoir comme moyen de transport principal le fait de se faire conduire par un proche 88,2 %

➤ Une dépendance aux parents pour se déplacer

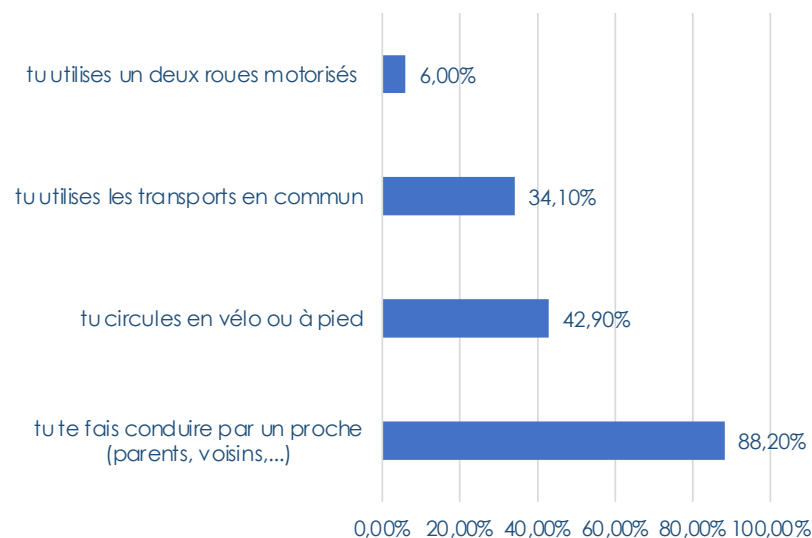
La grande majorité des jeunes cite avoir comme moyen de transport principal **le fait de se faire conduire par un proche** 88,2 %.

« Pour se déplacer, c'est papa-maman ou rien. »

« Sans voiture, t'es coincé. Il faut demander à nos parents tout le temps. »

« Parfois, on est obligé d'annuler des matchs parce qu'on n'a pas de moyen de transport. »

Quels sont les principaux moyens de transports que tu utilises ?



➤ Une offre de transport insuffisante

« Il y a trois bus par jour, c'est un peu nul quoi. »

« Les bus, c'est matin et soir. Si tu veux rentrer en journée, c'est mort. »

« Même pour aller à Châteauneuf-la-Forêt ou ici, on doit s'arranger avec des amis. »

➤ Des alternatives limitées :

Le vélo est mentionné comme une solution possible, mais jugé peu adapté :

« Avant je prenais mon vélo, mais il est trop petit et il n'y a pas d'aménagements. »

« Les routes sont dangereuses, il n'y a pas de pistes cyclables adaptées. »

Enquête auprès des jeunes

Rapport au territoire

Les jeunes et la mobilité

La mobilité: le frein majeur à l'autonomie des jeunes

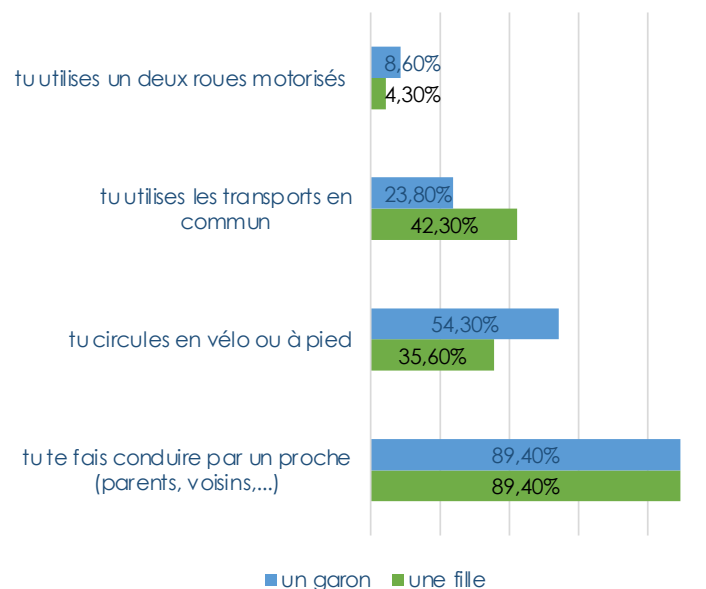
➤ Sur les moyens de déplacement, on note plusieurs différences :

- Tout d'abord un recours au moyen de transport en commun beaucoup plus élevés parmi les jeunes habitants le CU de Limoges
- Une différence importante des modalités de transport en fonction du genre

Sur les moyens de déplacement, au regard des différents déterminants sociaux, on note principalement deux différences :

- un recours au moyen de transport en commun beaucoup plus élevé parmi les jeunes habitants le CU de Limoges
- **une différence importante des modalités de transport en fonction du genre.** Ainsi, si les garçons et les filles se font conduire par un proche de manière semblable, les garçons ont beaucoup plus un usage du vélo ou du déplacement à pied que les filles. Ces dernières, à l'inverse, utilisent beaucoup plus les transports en commun.

Moyens de transport en fonction du genre



Enquête auprès des jeunes

Rapport au territoire

Les jeunes et la mobilité

&

L'offre sur le territoire

➤ Une problématique de mobilité

➤ Un manque d'offre pour les jeunes sur leur territoire d'habitation

Un renoncement à certaines activités, « les parents » comme moyen de transport principal

Dans le cadre de l'enquête par questionnaire réalisée auprès des jeunes, si beaucoup de jeunes citent le manque de transport en commun, seulement 11 % d'entre eux évoquent des problèmes de mobilité au quotidien. Une donnée qui peut s'expliquer notamment par :

- Le renoncement à des activités par certains d'entre eux
- La grande majorité des jeunes citent avoir comme moyen de transport principal le fait de se faire conduire par un proche 88,2 %.

Ainsi lors de la rencontre avec les jeunes du « Jeun's club » sur la Communauté de Communes de l'Ouest Limousin, ceux-ci indiquaient que ce sont principalement leurs parents qui les emmènent pratiquer leurs activités de loisirs sur leur commune ou sur une autre commune de la CC. Parmi les freins identifiés, par les jeunes, pour accéder à une partie de l'offre qui n'est pas présente sur leur territoire et donc à laquelle ils renoncent parfois, ils citent : l'éloignement géographique, le manque de transport en commun et le coût.

Ces mêmes jeunes ont indiqué qu'une des « forces » de leur territoire est d'avoir 3 navettes qui vont chercher les jeunes à leur domicile le matin pour se rendre au « Jeun's club » : « C'est génial », « C'est incroyable », « C'est extraordinaire ».

période des vacances scolaires. Les jeunes et l'équipe de direction souhaiteraient que le local soit ouvert le soir mais le local étant trop éloigné des 2 collèges, se pose la problématique du transport notamment pour ramener les jeunes chez eux le soir (alors qu'à la sortie du collège le bus scolaire les ramène).

« Accrocher les ados » avec des activités qui leur plaisent... mais qui nécessitent un moyen de mobilité pour y accéder

Parmi les familles rencontrées, certaines indiquaient que ce qui intéresserait les ados ce serait par exemple de faire des escape game, laser game... mais la problématique est qu'il faut se déplacer à Limoges pour réaliser ces activités et le transport en bus coûte trop cher.

Des jeunes qui se retrouvent sans offre d'accueil de loisirs l'été par manque de moyens et d'offre

Lors des rencontres avec les familles, a été soulevé une problématique de manque de moyens concernant l'offre jeunesse sur certains territoires.

Ainsi sur la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix, il existe un pôle ado à Saint-Yrieix qui accueille les jeunes sur la période des congés mais qui n'a pas les moyens humains pour pouvoir accueillir tous les jeunes et développer des activités. « L'animatrice refuse 5 à 7 jeunes par jour l'été car n'a pas les moyens humains pour les accueillir ».

Enquête auprès des jeunes

Rapport au territoire

Les jeunes et la mobilité

&

L'offre sur le territoire

➤ *Une problématique de mobilité*

➤ *Un manque d'offre pour les jeunes sur leur territoire d'habitation*

Sur la Communauté de Communes du Pays de Nexon et des Monts de Chalus, l'ALSH ados est fermé au mois d'août car les animateurs sont mobilisés sur les camps ados, ils ne peuvent donc accueillir les autres jeunes.

Des besoins ont été exprimés :

- Un ALSH jeunes qui soit ouvert plus fréquemment
- Une continuité de service public pour les ados afin qu'ils ne se retrouvent pas sans offre d'accueil

Sur d'autres territoires, a été constaté un manque de structures collectives à destination des jeunes comme sur la Communauté de Communes des Portes de Vassivière où il n'existe pas de « local jeunes » au sein duquel les jeunes pourraient se rassembler, comme à Eymoutiers. Il y a l'ALSH de Peyrat qui organise des soirées ados mais cela ne touche pas les jeunes d'Eymoutiers. Les parents souhaiteraient pour le territoire :

- Développer une offre d'activités en direction des adolescents. La CDC des Portes de Vassivière n'ayant pas la compétence jeunesse, se pose la question de qui pourrait porter ce projet : une association? Une commune?

Enquête auprès des jeunes

Pratiques et usages du temps libre

Activités encadrées des jeunes en dehors de l'école

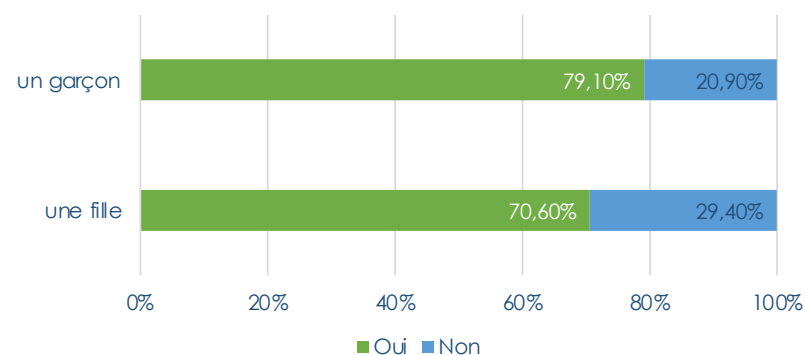
➤ *¾ des jeunes pratiquent une activité extra-scolaire encadrée*

➤ *Des différences marquées en fonction de l'âge, du genre et de la catégorie socio-professionnelles des parents*

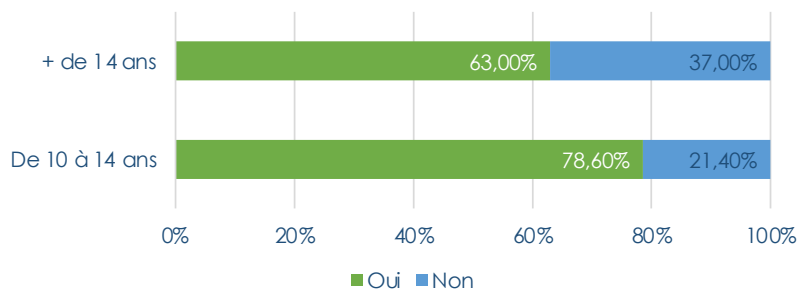
Les $\frac{3}{4}$ des jeunes pratiquent une activité extra-scolaire encadrée et il y a peu de différence entre les territoires.

Par contre, on observe **des différences marquées en fonction de l'âge, du genre et de la catégorie socio-professionnelles des parents**. Ainsi, les garçons pratiquent davantage une activité extra-scolaire encadrée (79 % contre 70 %).

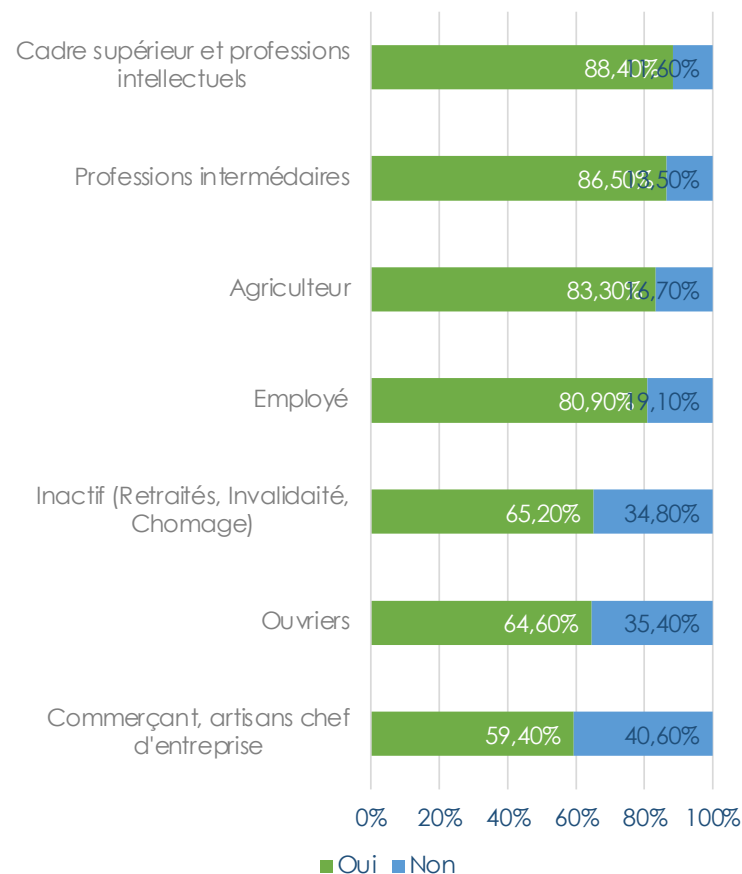
En dehors de l'école et/ou du travail pratiques-tu une ou des activités de loisirs (sports, musique,...) dans un club, association ou centre socio-culturel ?



On observe **un décrochage d'une pratique de loisirs encadrée à partir de 15 ans**



Enfin, **on note une différence importante en fonction de la CSP des parents**. Ainsi les enfants dont les parents appartient à une CSP cadre supérieur et professions intellectuelles ont une activité dans 88,4 % des cas alors que ce taux est de 64,40 % parmi les enfants d'ouvriers

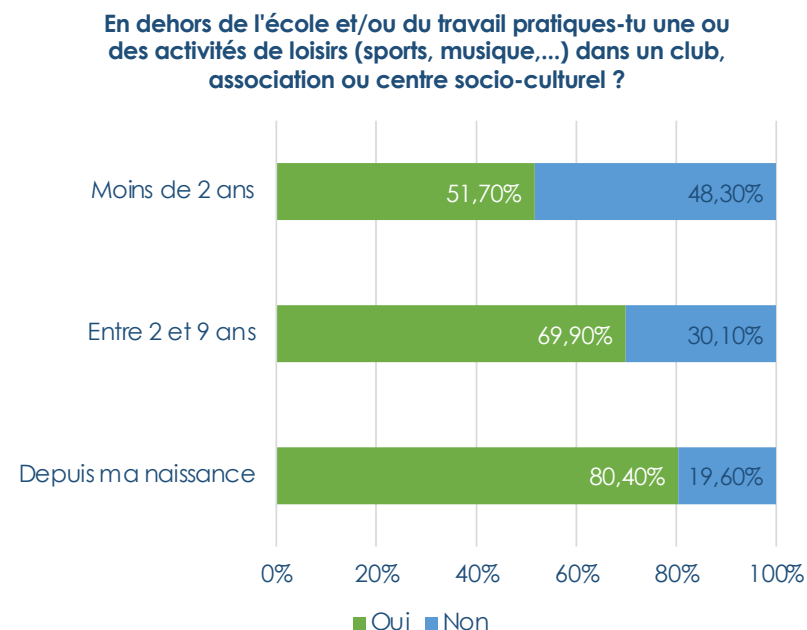


Enquête auprès des jeunes

Pratiques et usages du temps libre

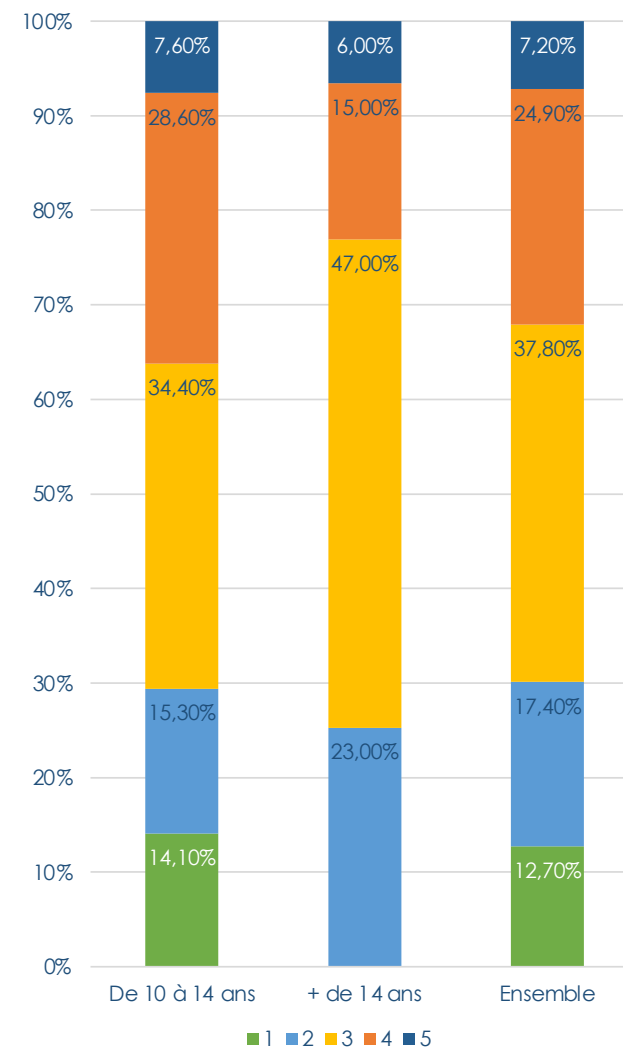
Activités encadrées des jeunes en dehors de l'école

Enfin, on peut remarquer, de manière intéressante, **une forte corrélation entre l'inscription dans un club ou une association et le temps d'habitation sur le territoire.**



Concernant **l'évaluation globale des activités proposées aux jeunes**, on note **peu de différence en fonction du territoire d'habitation, du sexe ou de la CSP**. La seule différence notable est celle en fonction de **l'âge** : les activités semblent être plus appréciées par les jeunes de moins de 14 ans.

Evaluation globale par les jeunes des activités qui leur sont proposées

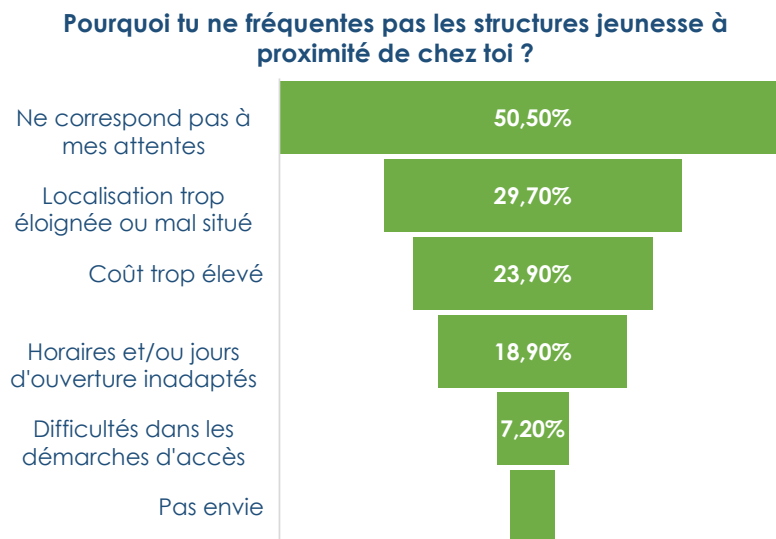


Enquête auprès des jeunes

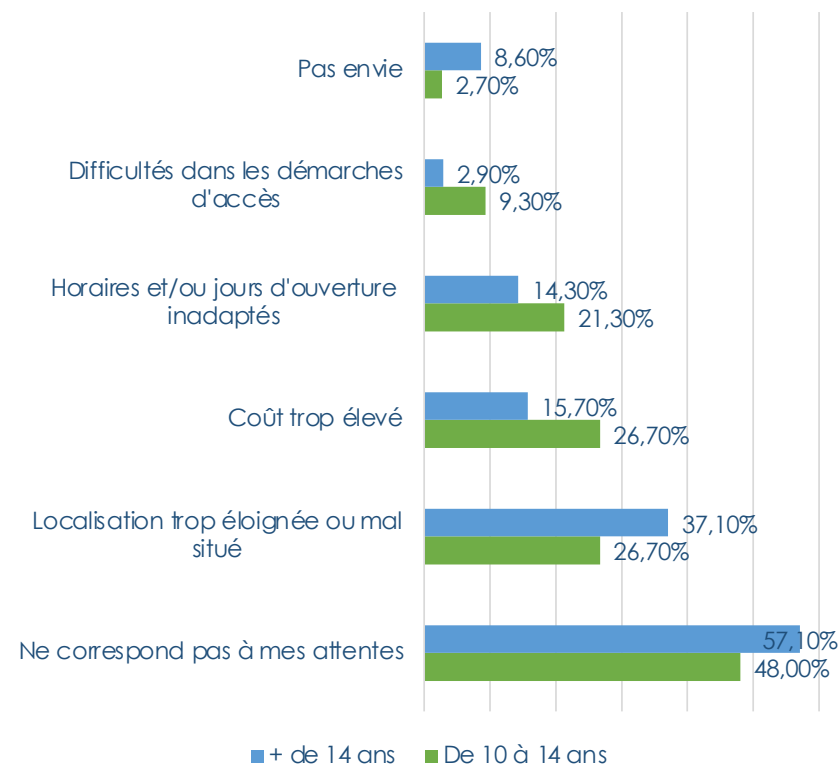
Pratiques et usages du temps libre

Raisons de la non-fréquentation des structures jeunesse

Les raisons invoquées par les jeunes concernant l'**absence de fréquentation des structures jeunesse à proximité de chez** sont **principalement la non-correspondance à leurs attentes** (50,50 %) puis **l'éloignement** (29,70 %).



Concernant les raisons de la non-fréquentation, on note **peu de différence en fonction du genre ou du territoire d'habitation mais des différences importantes en fonction de l'âge**. Ainsi, on observe une différence notable entre les moins de 14 ans et les plus de 14 ans sur la correspondance aux activités proposées et l'éloignement des structures jeunesse mais aussi, tout simplement, l'envie de structures institutionnalisées (8,6 disent ne pas avoir envie).

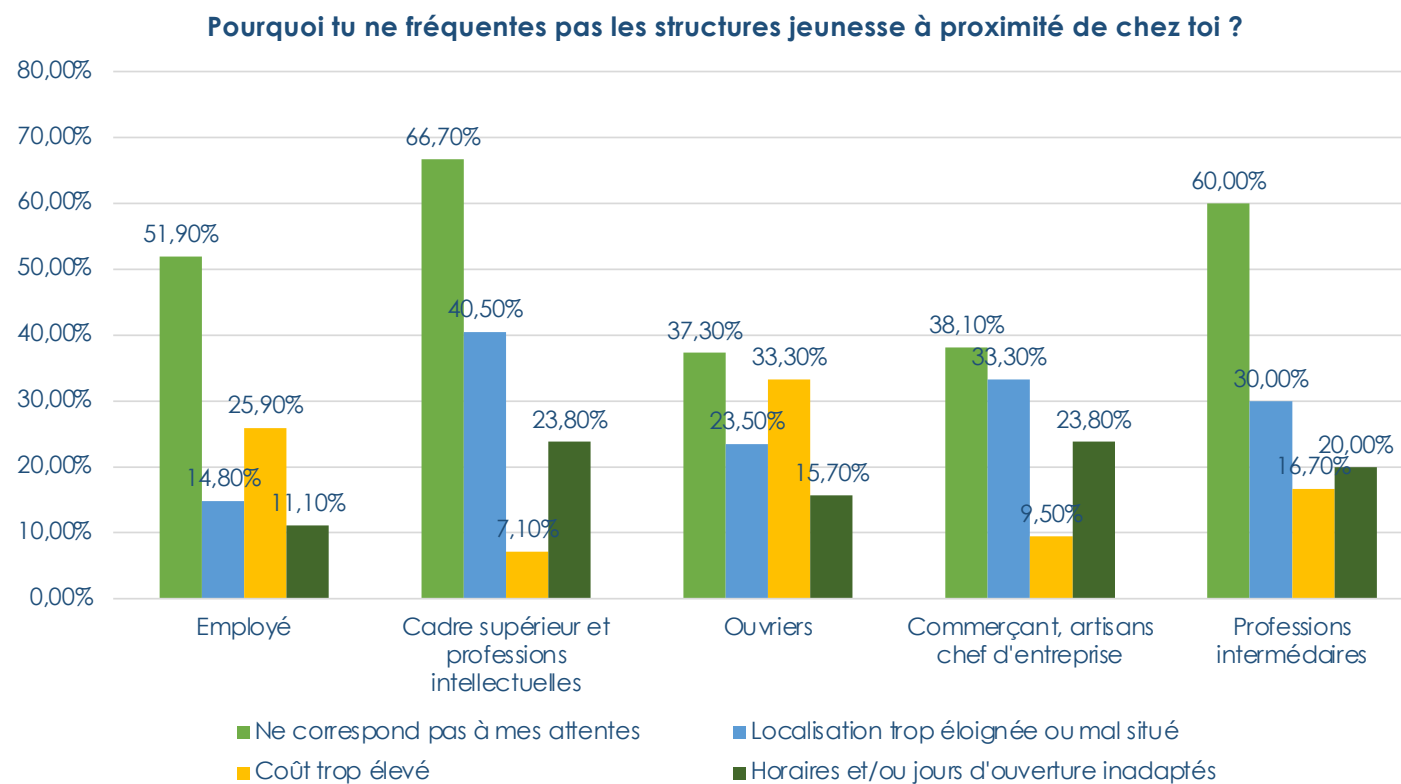


Enfin, on note **des différences notables en fonction de la CSP des parents** où la non-correspondance de l'offre atteint 66,7 % parmi les enfants de CSP + contre 37 % parmi les enfants d'ouvriers. Dans cette continuité, on observe que **le coût des activités** est une des raisons invoquée pour 33 % des enfants d'ouvriers alors que ce taux est de 7 % parmi les enfants de cadres (données à la slide suivante).

Enquête auprès des jeunes

Pratiques et usages du temps libre

Raisons de la non-fréquentation des structures jeunesse



Enquête auprès des jeunes

Pratiques et usages du temps libre

Usages du temps libre

- **Seulement 12,1 % disent avoir trop de temps libre**

« J'ai pas assez de temps, on nous surcharge avec les cours. »

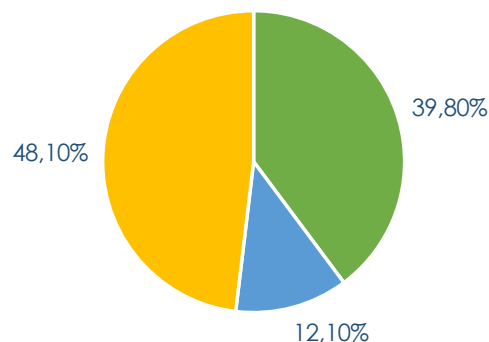
- **Un temps principalement utilisé en lien avec le numérique**

« Je suis sur mon téléphone, je regarde TikTok, je dors. »

« Écouter de la musique, regarder des séries, jouer à la Play. »

De manière globale, **les jeunes déclarent avoir juste assez ou pas assez de temps libre pour réaliser les activités qu'ils souhaitent réaliser** (87,9 %). Seulement 12,1 % disent avoir trop de temps et s'ennuyer.

A propos du temps libre, tu dirais :



- J'en ai mais pas assez pour faire les activités que j'aimerais réaliser
- J'en ai trop cela m'arrive souvent de m'ennuyer
- J'en ai juste assez pour faire les activités qui me plaisent

Par ailleurs, **ce rapport au temps libre est très homogène** quels que soient les jeunes car on n'observe pas de différences significatives en fonction de l'âge, du sexe, de la CSP des parents ou bien encore du territoire d'habitation.

Dans ces usages du temps libre au quotidien, on observe **la part prépondérante des usages numériques et l'utilisation des écrans.**

Parmi la population enquêtée on note un taux d'équipement numériques personnels (smartphone ou tablette) de 92 % avec un taux d'équipement de 50 % pour les jeunes âgés de 10 ans et 100 % à partir de 13 ans.

Parmi les principaux usages quotidiens (Cf. slide suivantes), on peut noter le fait d'écouter de la musique, de regarder des contenus numériques, de jouer à des jeux vidéo ou être avec des amis sur les réseaux sociaux.

La première activité non liée à l'usage d'un écran est le fait de faire une activité sportive en-dehors d'un club pour 56 % d'entre eux.

Dans ces usages, on observe des différences notables (Cf. tableau de synthèse) **en fonction de l'âge, du genre et de la CSP des parents**. Ainsi, le rapport à l'espace public est beaucoup plus investi par les garçons âgés de + 14 ans. De même, l'usage des jeux vidéo ou la pratique sportive en-dehors d'un club est l'apanage de garçons alors que les filles vont tendanciellement avoir un usage de leur temps distribué entre écouter de la musique, être sur les réseaux sociaux et lire. Enfin, on peut noter que les enfants des CSP + sont surreprésentés dans deux usages qui sont écouter/faire de la musique et lire.

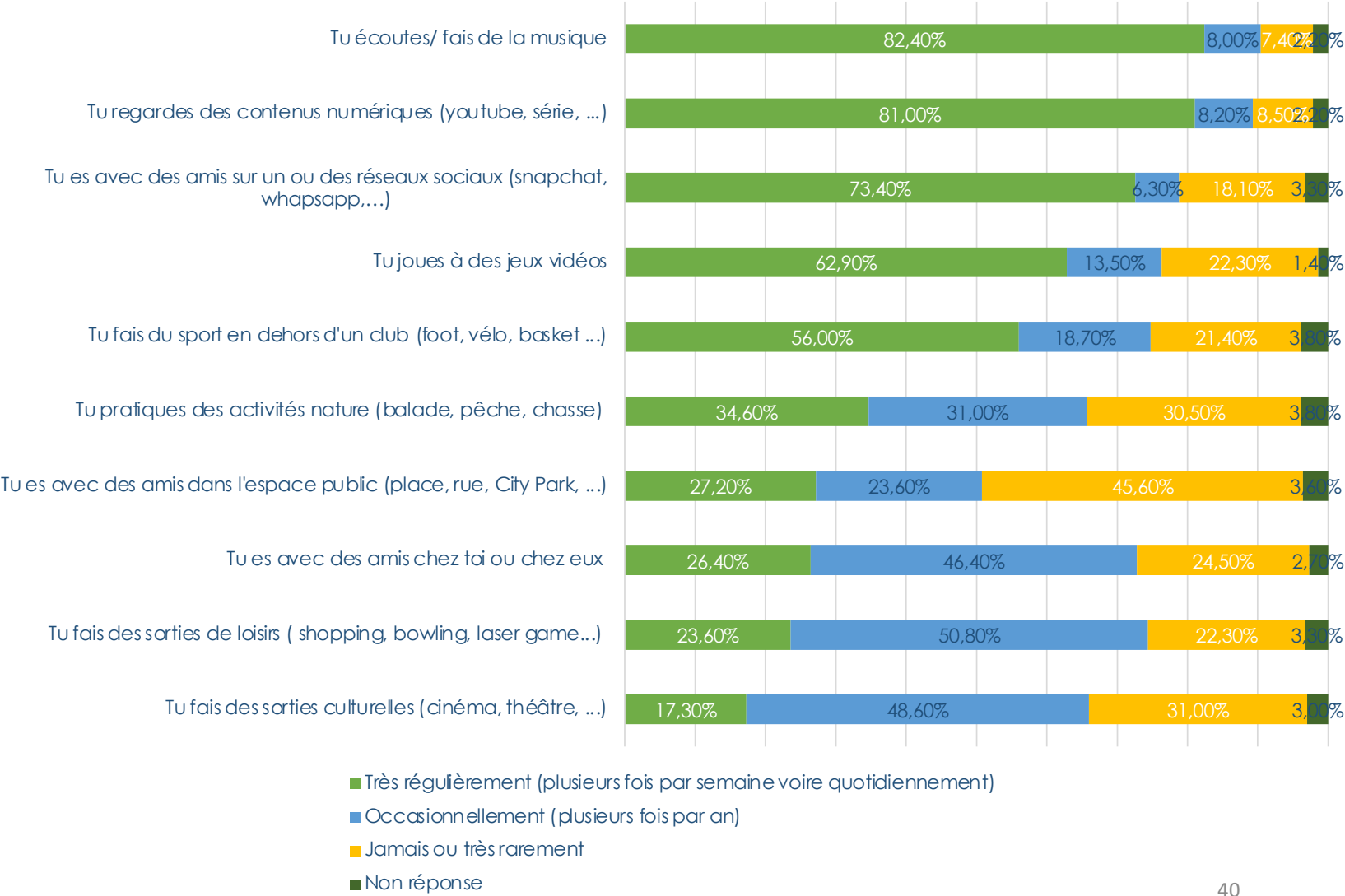
Par ailleurs, il est intéressant de noter deux corrélations significantes que sont **le fait d'aller plus fréquemment chez des amis parmi les jeunes habitant le territoire de la CU de Limoges** puis une surreprésentation **des jeunes habitants depuis leurs naissances leur territoire dans le fait d'avoir une activité en lien avec la nature.**

Enquête auprès des
jeunes

Pratiques et usages
du temps libre

Usages du temps libre

En dehors de l'école et des activités en clubs, comment occupes-tu ton temps libre ?



Activités Déterminants sociaux	Tu es avec des amis chez toi ou chez eux	Tu es avec des amis dans l'espace public (place, rue, City Park, ...)	Tu es avec des amis sur un ou des réseaux sociaux (Snapchat, WhatsApp...)	Tu regardes des contenus numériques (youtube, série, ...)	Tu joues à des jeux vidéo	Tu fais des sorties de loisirs (shopping, bowling, laser game...)	Tu lis	Tu écoutes/ fais de la musique	Tu pratiques des activités nature (balade, pêche, chasse)	Tu fais du sport en dehors d'un club (foot, vélo, basket ...)	Tu fais des sorties culturelles (cinéma, théâtre, ...)
Sexe	Ø	++ Garçons	+++ Filles	Ø	++++ Garçons	Ø	+++ Filles	+++ Filles	Ø	+++ Garçons	+++ Filles
Age	Ø	+++ Plus de 14 ans	+++ Plus de 14 ans	Ø	Ø	+++ Plus de 14 ans	Ø	Ø	Ø	+++ plus de 14 ans	Ø
CSP	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	+++ CSP+	+++ CSP +	Ø	Ø	Ø
Lieu d'habitation	+++ CU de Limoges	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø
Temps d'habitation sur le territoire	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	+++ (habite depuis ma naissance)	Ø ⁴¹	Ø

Enquête auprès des jeunes

Pratiques et usages du temps libre

Focus sur les vacances

84% des jeunes disent partir en vacances au moins une fois par an et seulement 2 % disent ne jamais partir en vacances.

Concernant le fait de partir en vacances, on n'observe **pas de différence en fonction des territoires, âge ou sexe** mais on observe des différences importantes en fonction de la CSP des parents (Données slide suivante).

Ainsi, les enfants des CSP + partent en vacances de manière beaucoup plus fréquentes que les enfants. 66,7 % des enfants des CSP + disent partir au moins 3 semaines par an en vacances et seulement 8,7 % disent partir rarement. A l'inverse, les enfants d'ouvriers disent partir pour 34 % d'entre eux plus de trois semaines et pour 22 % d'entre eux rarement.

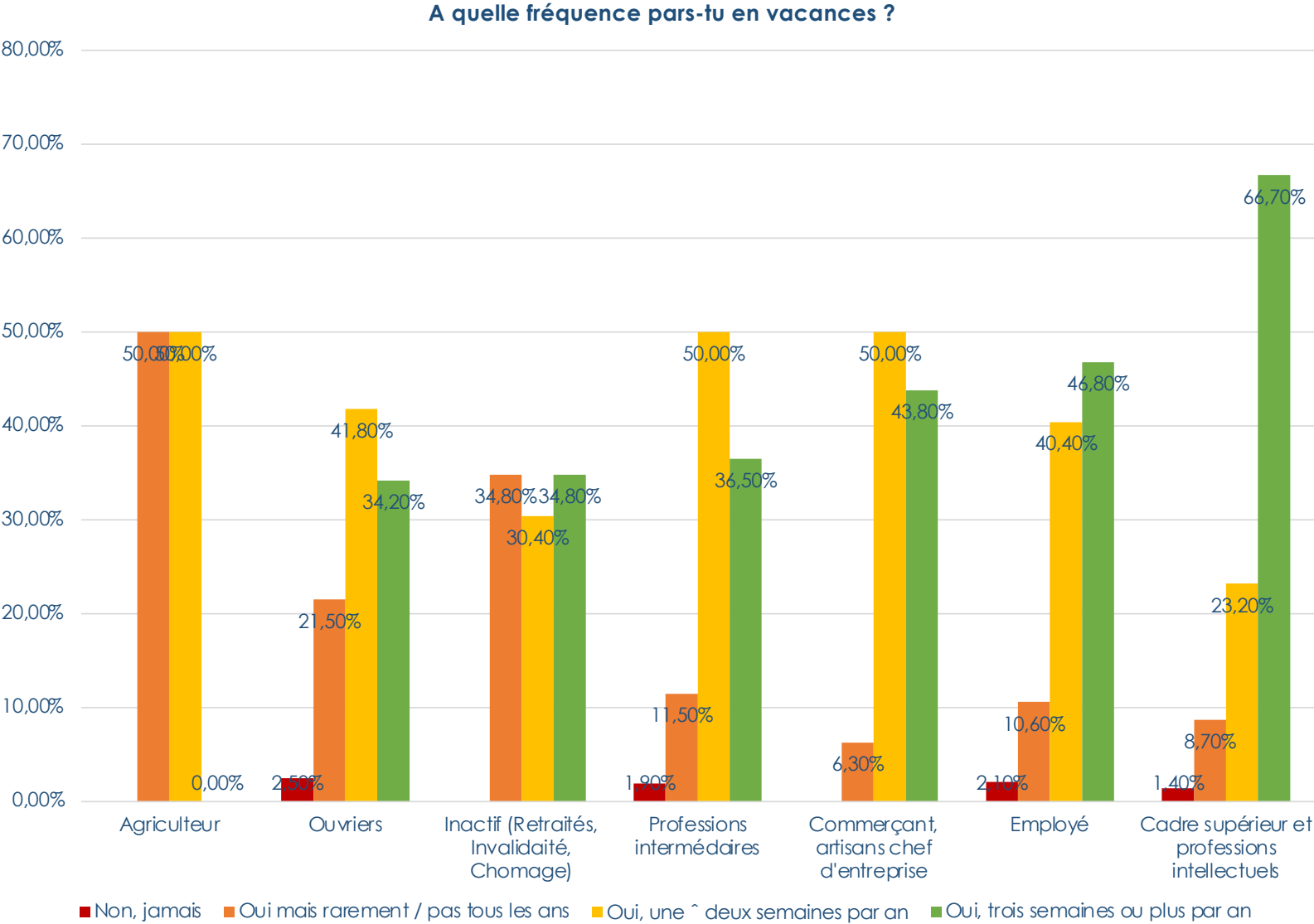


Enquête auprès des jeunes

Pratiques et usages du temps libre

Focus sur les vacances

- 84 % des jeunes disent partir en vacances au moins une fois par an et seulement 2 % disent ne jamais partir en vacances
- Il n'y pas de différence en fonction des territoires, âge ou sexe mais on observe des différences importantes en fonction de la CSP des Parents. Ainsi, les enfants des CSP + partent en vacances beaucoup plus fréquemment que les enfants



Enquête auprès des jeunes

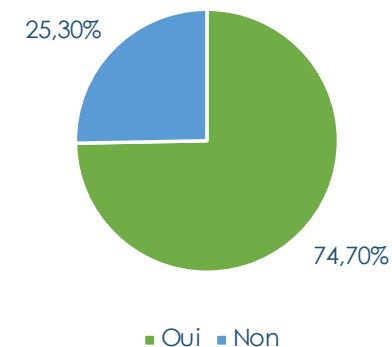
Formation et orientation

25,3 disent ne pas avoir assez d'informations concernant l'orientation et la formation. On n'observe pas ou peu de différence entre les jeunes que ce soit en fonction de l'âge, du sexe, de la CSP des parents.

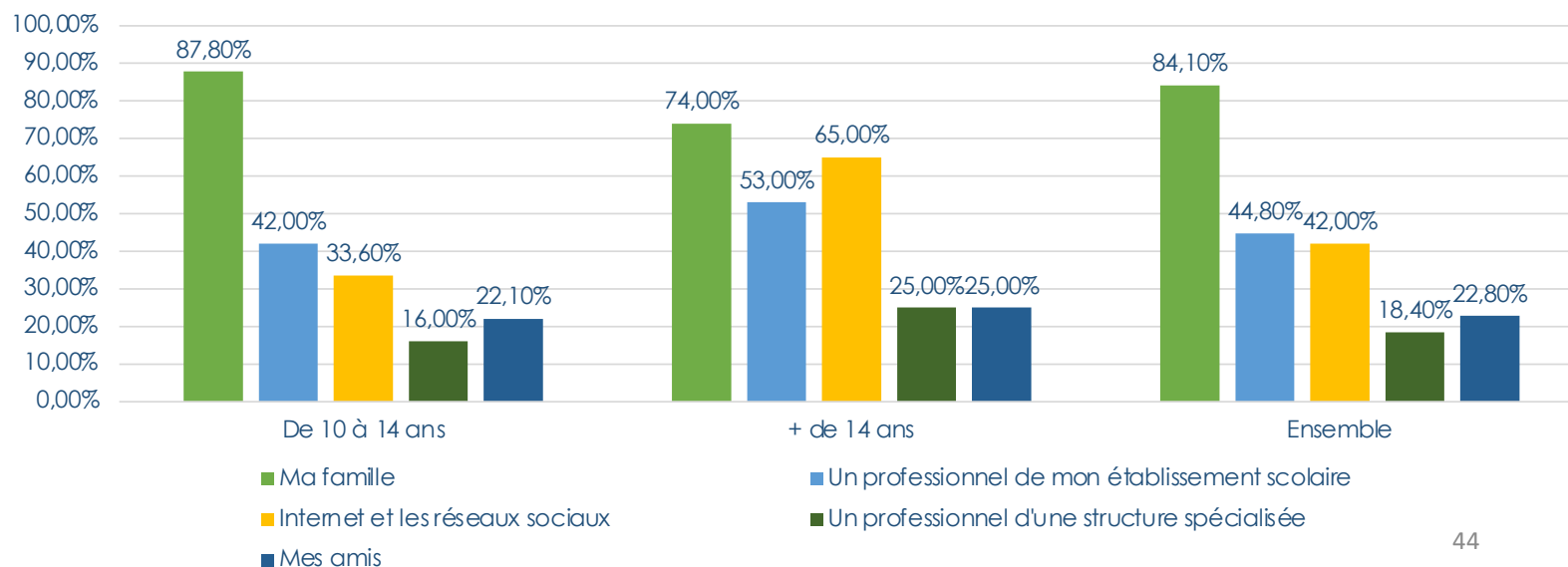
La famille est très majoritairement **la ressource principale** pour s'informer ou s'orienter (87,8 %)

Enfin concernant les ressources mobilisées pour s'orienter, on note également **très peu de différence si ce n'est en fonction de l'âge** où les jeunes de moins de 14 ans favorisent beaucoup plus la famille et à l'inverse les plus de 14 ans mobilisent plus internet et les réseaux sociaux

As-tu suffisamment d'information concernant ta formation et ton orientation future ?



Si tu as des questions concernant ta formation et/ou ton orientation vers qui te tournes-tu ?



4^{ème} Partie : éléments issus des consultations acteurs

Synthèse des focus acteurs thématique « jeunesse »



Les enjeux identifiés par les acteurs de la jeunesse

Rendre les jeunes « acteurs » afin de favoriser leur association à la définition des activités jeunesse sur leur territoire

Eduquer les jeunes à la mobilité

Eduquer les jeunes au numérique

Former les professionnels sur la connaissance du public « jeunes » et de la posture professionnelle à avoir

Associer et impliquer les familles dans l'organisation et les projets portés par les structures

Développer une communication adaptée aux jeunes

Créer et animer un réseau d'acteurs jeunesse sur le territoire et tendre vers une coordination territoriale

Enjeu 1/ Rendre les jeunes « acteurs » afin de favoriser leur association à la définition des activités jeunesse sur leur territoire

- *Connaître les attentes des jeunes*
- *Connaître les conditions de leur implication*
- *Faire comprendre aux jeunes l'intérêt d'être acteur*
- *Amener le jeune à passer d'un statut de consommateur d'une offre de services à un statut d'acteur*
- *Comment les amener à s'inscrire dans une telle démarche ?*

Action 1/ Mettre en place une consultation annuelle des jeunes pour connaître leurs envies et leurs besoins

(Mettre en place un observatoire de la jeunesse)

- Cibler les besoins et les envies des jeunes sur les territoires (dissocier les 11/14 et les 15/18) afin d'adapter l'offre et connaître les conditions de leur implication
- Freins : la mobilisation des acteurs, le fait de représenter une « institution » pour les jeunes
- Leviers : l'utilisation des outils numériques par les jeunes, les démarches d'aller-vers

Action 2/ Inclure les jeunes dans le montage de projets en s'appuyant sur les temps d'animation existants

- Mettre en œuvre des projets participatifs et non plus uniquement proposer des activités « consuméristes »
- Renforcer le pouvoir d'agir des jeunes
- Freins : la mobilisation et l'adhésion des jeunes
- Leviers : s'appuyer sur les temps d'animation existants proposés par les animateurs favorisant la prise de décision

Enjeu 2/ Eduquer les jeunes à la mobilité

- *Sentiment d'insécurité des jeunes*
- *Sensibiliser les jeunes à la sécurité routière*
- *Développer un apprentissage de la mobilité*

Action 1/ Communiquer sur l'offre de mobilité existante

- Freins : Toucher tous les jeunes, freins psychologiques, trouver des moyens de communication efficaces pour sensibiliser le public « jeunes »
- Leviers :
 - ✓ Supports de communication
 - ✓ Existence de la Plateforme mobilité 87 animée par 4 associations : la Châtaigneraie Limousine, Varlin Pont Neuf, Rempart, Aléas qui propose un accompagnement par des conseillers mobilité, des ateliers de sensibilisation sur le thème de la mobilité, des formations (code de la route, permis AM / B, vélo-école), la mise à disposition de véhicules (scooters, voitures, voiturettes, vélos) à tarifs réduits, un garage solidaire pour la location, vente et réparation de véhicules.

Action 2/ Mettre en place des ateliers d'apprentissage du vélo

- Mettre en place une éducation routière des jeunes
- Freins : l'appréhension du jeune
- Leviers : possibilité de formation via le dispositif « Savoir Rouler à vélo » qui apprend aux enfants à se déplacer en vélo pour l'entrée au collège et ancre les réflexes d'aller vers une mobilité décarbonée dès le plus jeune âge.

Enjeu 3/ Eduquer les jeunes au numérique

- Une génération « connectée »
- Sensibiliser les jeunes aux enjeux sous-jacents de l'utilisation du numérique
- Apprendre les différents usages du numérique
- Les acteurs de l'extra et péri-scolaire ont un rôle à jouer dans l'éducation au numérique des jeunes

Action 1/ Développer l'action « Les Promeneurs du Net » sur tous les territoires

- « Les Promeneurs du Net » : animateur, éducateur, professionnel exerçant en Centre social, en foyer de jeunes travailleurs ou en maison des jeunes, le Promeneur écoute, informe, accompagne, conseille et prévient. Il entre en contact et crée des liens avec les jeunes sur les réseaux sociaux. De la simple information à donner, au projet complet à soutenir, de la prise en charge de difficultés, à la détection d'une situation préoccupante, le Promeneur est un professionnel présent sur un territoire digital très vaste et peu encadré. Il communique et interagit via les blogs, les tchats, les forums. En dialoguant avec chacun, le Promeneur renforce le lien social et cultive un esprit critique face à l'information et à l'image.
- Freins :
 - ✓ Organisation de travail (disponibilité du référent)
 - ✓ Matériel

Action 2/ Mettre en place des ateliers de sensibilisation aux risques liés au numérique

- Nouvelle mission éducative des acteurs de l'extra et du périscolaire
- Freins : formation et disponibilité des professionnels
- Leviers : s'appuyer sur les conseillers numériques sur les territoires

Enjeu 4/ Former les professionnels sur la connaissance du public « jeunes » et de la posture à avoir

- *Comprendre cette « jeunesse » afin de pouvoir accompagner les jeunes*
- *Repenser ses pratiques et sa posture pour accompagner les jeunes*

Action 1/Mettre en place des temps de formation des professionnels sur la connaissance du public jeunes et de la posture à avoir

- Le public adolescent présente des particularités (psychologie de cette tranche d'âge, environnement...), auxquelles les animateurs doivent s'adapter s'ils veulent créer une relation constructive
 - Freins : la disponibilité des professionnels
 - Leviers : offre de formation existante (CNFPT, CRAL, Jeunesse et sport, CAF...)

Action 2/ Mettre en place des temps d'échanges de pratiques entre professionnels

- Partager des pratiques autour de comment accompagner les jeunes d'aujourd'hui?

Enjeu 5/ Associer et impliquer les familles dans l'organisation et les projets portés par les structures

- *Construire les projets avec les parents tout en laissant le jeune être acteur*
- *Parents-jeunes : Comment les faire co-exister?*
- *Le principe de la co-éducation parents/professionnels*

Action 1/Ouvrir les portes des structures aux familles afin de favoriser l'engagement des familles et animer la continuité éducative avec les parents

- La co-éducation parents/professionnels
 - Freins : Posture du professionnel, comment travailler avec les familles?
 - Leviers : Formation des professionnels (cf. référent familles dans les centres sociaux)

Enjeu 6/ Développer une communication adaptée aux jeunes

➤ Moyens de communication pas toujours adaptés aux jeunes

➤ Comment communiquer avec les jeunes?

➤ Aller-vers les jeunes

Action 1/Travailler sur de nouveaux outils adaptés et attractifs pour le public jeune

- Renouveler les modes de communication, diversifier les outils
- Freins : Canaux de communication parfois peu adaptés au public jeunes
- Leviers : Contact avec les jeunes

Action 2/ Aller-vers les jeunes via les écoles, les espaces numériques, les clubs sportifs... afin de toucher les jeunes

- Valoriser et apporter de la lisibilité à l'offre jeunesse existante en informant les jeunes par différents canaux et modalités de rencontre : de manière dématérialisée, en allant à leur rencontre dans les collèges et les lycées, les clubs sportifs...

Enjeu 7/ Créer et animer un réseau d'acteurs jeunesse sur le territoire et tendre vers une coordination territoriale

- *Pilotage d'un réseau d'acteurs jeunesse*
- *Favoriser l'inter-connaissance entre acteurs*
- *Connaître l'offre jeunesse sur le territoire*

Action 1/ Organiser des tables-rondes de concertation avec les acteurs

- Organiser des rencontres entre l'ensemble des acteurs jeunesse afin de connaître les missions et rôles de chacun, définir des partenariats...
- Freins : Offre décousue

Action 2/ Recruter un coordinateur pour créer un réseau d'acteurs jeunesse en Haute-Vienne

- Rédaction et publication du cahier des charges afin de recruter un coordinateur jeunesse (groupe de travail jeunesse du SDSF)

Synthèse des focus acteurs « parentalité »



Les enjeux identifiés par les acteurs du soutien à la parentalité

Améliorer et adapter l'information et la communication sur l'offre de soutien à la parentalité

Développer l'accompagnement des familles en situation de vulnérabilité (parents porteurs de handicap, rencontrant des difficultés sociales, d'insertion professionnelle...)

Intégrer les enfants en situation de handicap et accompagner leurs familles

Développer une offre de répit parental sur les territoires

Développer des solutions de mobilité

Enjeu 1/ Améliorer et adapter l'information et la communication sur l'offre de soutien à la parentalité

- *Faire connaître l'offre dès la grossesse*
- *Multitude des actions et des partenaires*
- *Apprendre à se connaître entre acteurs : qui fait quoi? pour pouvoir mieux orienter les parents*
- *Harmoniser les actions à l'échelle d'un territoire*
- *Permettre un accès à l'information pour toutes les familles*
- *Aller-vers les familles sur les différents territoires*

Action 1/ Nommer un référent parentalité sur le territoire (commune, communauté de commune)

- Freins : le temps, les moyens humains/techniques/financiers, la politique sociale du territoire
- Leviers : la volonté des professionnels, la politique sociale du territoire

Action 2/ Mettre en réseau les différents acteurs des territoires

- *Coordonner l'offre de soutien à la parentalité*
- Freins : le temps, les moyens humains/techniques/financiers, la politique sociale du territoire
- Leviers : la volonté des professionnels, la politique sociale du territoire

Action 3/ Créer un calendrier interactif des actions parentalité

- Freins : comment communiquer sur l'outil, qui va « alimenter » le calendrier
- Leviers : un référent parentalité qui coordonne

Action 4/ Organiser un forum itinérant/festival en s'appuyant sur les acteurs locaux

- *Garantir une information à l'ensemble des familles*
- *Mobilisation des familles via un forum sur la parentalité (sur le même modèle que la semaine des familles organisée par la CAF)*
- Freins : dates, financier (CAF)
- Leviers : touche tous les publics (enfants + parents), gratuité pour les familles

**Enjeu 2/ Développer
l'accompagnement
des familles en
situation de
vulnérabilité (parents
porteurs de handicap,
difficultés sociales,
insertion
professionnelle...)**

- *Besoins en accueil occasionnel ou sur des périodes temporaires notamment pour la recherche d'emploi*
- *Manque de places sur le département*
- *Politique des 1000 premiers jours*
- *Réduire les inégalités sociales et territoriales*

Action 1 / Développer l'accueil occasionnel à vocation d'insertion professionnelle

- Augmenter les places d'accueil occasionnel dans les structures collectives
- Les crèches à vocation d'insertion professionnelle réservent des places aux jeunes enfants (*de 0 à 3 ans*), de parents en situation de recherche d'emploi, volontaires pour s'engager dans une recherche intensive.
- Améliorer les liens entre les structures d'accueil du jeune enfant et les structures d'accompagnement vers l'emploi
 - Freins : réglementation, moyens humains, techniques et financiers
 - Leviers : accompagnement financier, réseau de partenaires

Enjeu 3/ Intégrer les enfants en situation de handicap et accompagner leurs familles

- Favoriser l'accueil d'un enfant en situation de handicap au sein des structures
- Besoin de créer du lien entre les acteurs du soutien à la parentalité et du champ du handicap
 - Lever les freins « psychologiques » du côté des parents ayant un enfant en situation de handicap pour permettre à son enfant d'aller dans des EAJE et accueils de loisirs

Action 1/ Créer un réseau d'échanges inter-structures

- Freins : avoir les moyens de dynamiser le réseau
- Leviers : trouver le bon moyen de communiquer entre les acteurs de soutien à la parentalité et du handicap

Action 2/Organiser une conférence annuelle sur la thématique en y invitant tous les acteurs

- Freins : avoir les moyens de dynamiser le réseau
- Leviers : le partenariat

**Enjeu 4/ Développer
une offre de répit
parental sur les
territoires**

Action 1/Proposer un accueil des parents et des enfants au domicile et/ou dans des lieux existants

- Prévenir l'épuisement des parents « *Prendre soin de soi pour prendre soin de sa famille* »
- Freins : exigence de cadre et la réglementation
- Leviers : échange intergénérationnel?

Enjeu 5/ Développer des solutions de mobilité

- *Faciliter l'accès de l'offre de soutien à la parentalité aux familles*

Action 1/Mener une réflexion sur les moyens de mobilité existants ou à développer

- Pistes : Réseau d'entraide, transports en commun, pedibus à Limoges...

Conclusion : Les enjeux et pistes d'action

Améliorer la répartition et l'accessibilité des services pour un meilleur maillage territorial

- Améliorer la mobilité des habitants
- Eduquer les jeunes à la mobilité
- Développer des solutions de mobilité
- Faciliter l'accessibilité aux modes d'accueil pour toutes les familles
- Rendre lisible les actions afin de favoriser l'accès à l'information des parents et des acteurs
- Réduire les inégalités territoriales

Le département de la Haute-Vienne regroupe 13 intercommunalités dont certaines se trouvent à distance des pôles urbains et des bassins d'emploi, ce qui engendre des déplacements importants vers les territoires extérieurs. On observe également une mobilité interne sur certaines intercommunalités qui se trouvent sur des territoires étendus, nécessitant des déplacements pour se rendre sur les principaux pôles d'activité du territoire (ex : Communauté de communes Pays de Nexon et Monts de Chalus).

L'enquête par questionnaire auprès des familles met en avant le fait que des enfants n'ont pas pu accéder à l'offre de loisirs sur leur territoire en raison de problématique de mobilité.

Dans l'enquête auprès des jeunes, parmi les éléments plus cités comme manquant à proximité de chez eux, les jeunes citent une offre de transport.

Lors des focus « jeunesse » et « soutien à la parentalité » avec les acteurs un certain nombre de constats et besoins ont été relevés, qui ont donné lieu ensuite à l'identification d'enjeux et pistes d'actions, en particulier sur la mobilité :

- Il existe des freins psychologiques chez les jeunes en termes de mobilité et un sentiment d'insécurité
- Des problématiques de déplacements sur le territoire et donc un besoin d'avoir une bonne répartition des services de manière à permettre un accès à l'offre pour tous

Mais également :

- Un manque de lisibilité de l'offre de services existants (63 % des répondant au questionnaire famille disent ne pas connaître des structures de soutien à la parentalité)

- Pas le même accès à l'offre selon la commune d'habitation en raison d'un manque d'offre
- Des jeunes qui se retrouvent sans offre d'accueil de loisirs l'été par manque de moyens ou d'offre

Les enjeux et pistes d'action identifiés :

- **Améliorer et développer des solutions de mobilité pour accéder à l'offre**
 - Communiquer sur l'offre de mobilité existante
 - S'appuyer sur la Plateforme mobilité 87
- **Eduquer les jeunes à la mobilité**
 - S'appuyer sur la Plateforme mobilité 87
 - Mettre en place des ateliers d'apprentissage du vélo
- **Réduire les inégalités territoriales**
 - Veiller à une bonne répartition des services sur le territoire
- **Développer l'information, la communication, les réseaux afin de mieux repérer l'existant pour l'utiliser**
 - S'appuyer sur les lieux ressources, les circuits de communication existants
 - Mutualiser la communication
 - Développer la communication

Mieux répondre aux besoins particuliers des familles et les accompagner

- *Intégrer les enfants en situation de handicap et accompagner leurs familles*
- *Renforcer le soutien aux familles en situation de précarité/personnes en insertion*
- *Développer le travail en réseau des acteurs*

L'enquête réalisée auprès des familles indique que 30 % des familles déclarent avoir ou avoir connu des difficultés dans l'éducation de leurs enfants. On n'observe pas de différence sur ce point entre les différents territoires de la Haute-Vienne. En revanche, il y a des corrélations très fortes avec plusieurs indicateurs de vulnérabilité sociales que sont le fait d'avoir un enfant en situation de handicap ou être en situation de handicap, d'être une mère isolée, de rencontrer des problèmes de mobilité ou bien encore le niveau de revenus du ménage.

Favoriser l'accueil d'un enfant en situation de handicap au sein des structures afin qu'ils puissent être accueillis dans les mêmes conditions que les autres enfants et puissent bénéficier de temps de loisirs collectifs

Les familles ayant un enfant en situation de handicap déclarent à 65 % connaître ou avoir connu des difficultés dans l'éducation de leurs enfants. Il existe une corrélation très forte entre une absence d'activités et le fait d'avoir un enfant en situation de handicap. De plus concernant l'accueil des enfants en situation de handicap au sein des ALSH, l'enquête par questionnaire met en avant le fait que des familles ayant un enfant en situation de handicap n'ont pas pu accéder à l'offre de loisirs pour leur enfant, l'offre d'accueil n'étant pas adaptée aux enfants en situation de handicap.

Lors des échanges avec les familles et les acteurs sur les territoires cette problématique a été soulevée. Il a été fait état notamment d'un personnel peu formé à l'accueil d'enfant en situation de handicap et un taux d'encadrement nécessitant un renfort en personnel pouvant être difficile à financer.

Lors du focus group avec les acteurs a été identifié un enjeu d'intégrer les enfants en situation de handicap dans les accueils périscolaires et accueils de loisirs notamment et d'accompagner leurs familles.

« Développer et améliorer l'accueil des enfants porteurs de handicap » est une hématiche présente dans plusieurs CTG de la Haute-Vienne.

Les enjeux et pistes d'action identifiés :

- **Mieux prendre en compte les besoins spécifiques des familles ayant des enfants en situation de handicap et répondre à leurs besoins**
 - Mener une étude de besoins sur l'accueil des enfants en situation de handicap dans les accueils périscolaires et accueils de loisirs (Cf. enquête de CRAL auprès des gestionnaires de Haute-Vienne pour mesurer l'inclusion des enfants en situation de handicap, au sein des ALSH.) (proposition AREAS)
- **Développer les compétences des professionnels et sécuriser le parcours inclusif**
 - Formation et mise en œuvre d'un réseau des acteurs du périscolaire et accueils de loisirs sur le territoire
- **Lever les freins « psychologiques » du côté des parents** ayant un enfant en situation de handicap pour permettre à son enfant d'aller dans les ALSH
 - S'appuyer sur le pôle loisirs jeunes handicap (CRAL 87) (proposition AREAS)
- **Créer du lien entre les acteurs du soutien à la parentalité et du champ du handicap**
 - Créer un réseau d'échanges inter-structures et organiser des conférences sur cette thématique

Mieux répondre aux besoins particuliers des familles et les accompagner

- *Intégrer les enfants en situation de handicap et accompagner leurs familles*
- *Renforcer le soutien aux familles en situation de précarité/personnes en insertion*
- *Développer le travail en réseau des acteurs*

Renforcer le soutien aux familles en situation de précarité/personnes en insertion

Les familles en situation d'insertion ou en cours de démarche d'insertion professionnelle peuvent rencontrer des difficultés à trouver rapidement une place d'accueil collectif (délai inscription) et à accéder à l'accueil individuel car les démarches peuvent être complexes. C'est parfois un frein à l'emploi notamment pour des emplois de courte durée ou à temps partiel.

Lors du focus group avec les acteurs plusieurs constats ont été établis concernant le soutien apporté aux personnes en insertion notamment :

- Des besoins en accueil occasionnel ou sur des périodes temporaires notamment pour la recherche d'emploi
- L'existence de places en crèche à vocation d'insertion professionnelle (AVIP)* sur le département mais un manque de places pour répondre aux besoins de ces familles. *Les crèches à vocation d'insertion professionnelle réservent des places aux jeunes enfants (de 0 à 3 ans), de parents en situation de recherche d'emploi, volontaires pour s'engager dans une recherche intensive.
- La mise en œuvre de la Politique des 1000 premiers jours en repartant des besoins de l'enfant et de ses parents et notamment en proposant un accompagnement renforcé selon les besoins des parents et les vulnérabilités

Les enjeux et pistes d'action identifiés :

- Un enjeu de réduire les inégalités sociales et territoriales
- Rendre accessibles les solutions d'accueil aux familles en situation de pauvreté ou d'insertion professionnelle et sociale : permettre aux familles en grande précarité (insertion sociale et professionnelle, problèmes éducatifs) d'accéder à un mode d'accueil
- Développer l'accueil occasionnel à vocation d'insertion professionnelle
- Augmenter les places d'accueil occasionnel dans les structures collectives
- Améliorer les liens entre les structures d'accueil du jeune enfant et les structures d'accompagnement vers l'emploi

Aller vers une offre jeunesse plus adaptée à leurs besoins et mieux coordonnée

- *Mettre en œuvre des projets participatifs et non plus uniquement proposer des activités « consuméristes »*
 - *Comprendre cette « jeunesse » afin de pouvoir accompagner les jeunes*
- *Repenser ses pratiques et sa posture pour accompagner les jeunes*
 - *Aller-vers les jeunes*
- *Favoriser l'inter-connaissance entre acteurs*
- *Connaître l'offre jeunesse sur le territoire*

Lors du focus « jeunesse » avec les acteurs un certain nombre de constats et besoins ont été relevés, qui ont donné lieu ensuite à l'identification d'enjeux et pistes d'actions :

- Un besoin de mieux se connaître entre partenaires jeunesse et connaître l'offre jeunesse sur le territoire
- Un besoin de partager des pratiques autour de comment accompagner les jeunes d'aujourd'hui?
- Des moyens de communication pas toujours adaptés aux jeunes
- Un manque de communication et de partage avec les familles; elles ont un rôle à jouer au sein des structures
- Le public adolescent présente des particularités (psychologie de cette tranche d'âge, environnement...), auxquelles les animateurs doivent s'adapter s'ils veulent créer une relation constructive
- Être à l'écoute des évolutions des besoins des jeunes et des territoires, cibler les besoins et les envies (dissocier les 11/14 et les 15/18) afin d'adapter l'offre et connaître les conditions de leur implication

Les enjeux et pistes d'action identifiés :

- **Créer et animer un réseau d'acteurs jeunesse sur le territoire et tendre vers une coordination territoriale afin d'améliorer la complémentarité**
 - Organiser des tables-rondes de concertation
 - Recruter un coordinateur pour créer un réseau d'acteurs jeunesse

- **Elaborer un plan de communication en direction des jeunes, afin de faciliter l'information des jeunes sur les services existants en utilisant les vecteurs qui leur sont familiers.**
 - Valoriser et apporter de la lisibilité à l'offre jeunesse existante en informant les jeunes par différents canaux et modalités de rencontre : de manière dématérialisée, en allant à leur rencontre dans les collèges et les lycées, les clubs sportifs...
 - Travailler sur de nouveaux outils adaptés et attractifs pour le public jeune, démarche d'aller-vers
- **Mieux communiquer et coopérer entre parents et animateurs dans un objectif de co-éducation.**
 - Ouvrir les portes des structures aux familles afin de favoriser l'engagement des familles et animer la continuité éducative avec les parents
- **Rendre les jeunes « acteurs » afin de favoriser leur association à la définition des activités jeunesse sur leur territoire**
 - Mettre en place une consultation annuelle des jeunes pour connaître leurs envies et leurs besoins
 - Inclure les jeunes dans le montage de projets en s'appuyant sur les temps d'animation existants
 - Former les professionnels sur la connaissance du public jeunes et de la posture à avoir vis-à-vis du jeune et de leur famille
 - Mettre en place des temps d'échanges de pratiques entre professionnels

Observation d'AREAS : peu de centres sociaux sur le département, manque d'un acteur de l'animation de la vie sociale sur les territoires dont le rôle est de porter et d'animer un projet social au service des habitants (offre famille, jeunesse, mobilisation des jeunes, implication des familles).